



**Conseil national
de l'information statistique**

Paris, le 10 octobre 2012 - N°138/H030

Commission Démographie et questions sociales

Avant-projet de programme statistique 2013

Ined (Institut national d'études démographiques)	3
Insee, Direction de la méthodologie et de la coordination statistique et internationale	11
Département des Méthodes statistiques	11
Division "Méthodes et référentiels géographiques"	11
Insee, Direction des statistiques démographiques et sociales	12
Département de la Démographie	12
Base permanente d'équipements.....	12
Recensement de la population.....	13
Répertoires démographiques.....	15
Département des prix à la consommation, des ressources et des conditions de vie des ménages	16
Division "Conditions de vie des ménages".....	16
Division "Logement".....	20
Division des prix à la consommation.....	27
Division Revenus et patrimoine des ménages.....	30

Unité des études démographiques et sociales	36
Ministère de la culture et de la communication	42
Secrétariat général	42
Département des études, de la prospective et des statistiques.....	42
Ministère de l'Ecologie, du développement durable et de l'énergie	50
Service de l'observation et des statistiques (SOeS)	50
Sous-direction des statistiques du logement et de la construction (SDSLC).....	50
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche	59
Centre de Données Socio-Politiques (CDSP)	59
Étude longitudinale par internet pour les sciences sociales (Elipss).....	59
Ministère de l'intérieur	61
Secrétariat général à l'immigration et à l'intégration (SGII)	61
Département des statistiques, des études et de la documentation (DSED).....	61
Ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative	64
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative	64
Mission des études, de l'observation et des statistiques (MEOS).....	64

Ined (Institut national d'études démographiques)

1. Exposé de synthèse

L'Ined présente cinq projets en 2013 :

- *Mucoviscidose, famille et société*, qui vise à reconstituer les biographies des personnes atteintes de l'une de ces maladies, la mucoviscidose, de façon à connaître de façon détaillée leurs conditions de vie et à analyser les interactions entre leur état de santé et leurs trajectoires individuelles (famille, logement, scolarité, profession). Le projet a fait l'objet d'un test (contenu du questionnaire, coordination des partenaires, logistique...) en 2010-2011, auprès des patients de trois Centres de Ressources et de Compétences de la Mucoviscidose (CRCM). La **taille de l'échantillon** de répondants sera d'environ **5 707 patients** vivant au 31/12/2010 et enregistrés dans les 49 CRCM existant. Une demande financement ANR a été faite. L'enquête pourrait débuter au premier trimestre 2013, pour une durée de 36 mois.
- *Formation des couples*. Cette enquête prolonge les travaux de l'Ined réalisés en 1959 et 1983 sur la formation des couples en France. Elle se justifie par la diversification des formes d'union, l'augmentation du nombre d'expériences conjugales à l'échelle de la vie, l'apparition de nouveaux modes de rencontre, les transformations de la séparation des couples justifient la mise en place d'une nouvelle enquête. Le questionnement intégrera un historique des différentes relations de couples et relations amoureuses importantes (cohabitantes ou non) de l'enquêté(e), il comprendra des approfondissements relatifs aux formes d'union choisies et à leur ritualisation ainsi qu'un module spécifique consacré à la dernière séparation vécue par la personne enquêtée. Un test sera réalisé au printemps 2013 en métropole auprès des 25-64 ans. La collecte sera faite en face-à-face (une personne par ménage, sélection Kish) avec toutefois possibilité de répondre par téléphone. La **taille de l'échantillon** de répondants sera d'environ **8000**. Le **tirage** sera fait dans le recensement ; les **enquêteurs** seront ceux de **l'Insee** (convention en cours). Un volet complémentaire auto-administré sera laissé au conjoint qui pourrait soit le retourner par voie postale ou le remplir sur internet à l'aide d'un identifiant et mot de passe qui lui serait remis par l'enquêteur. Ce questionnaire serait court et tiendrait sur 6 ou 8 pages maximum. Cette enquête fera l'objet d'une **demande d'opportunité et de label**.
- *Violences et rapports de genre : contextes et conséquences des violences subies par les femmes et par les hommes (VIRAGE)*. Cette enquête prolonge les travaux initiés en 2000 sur la violence envers les femmes. Elle vise à dresser une typologie qui permette de différencier les situations des victimes selon la nature, la fréquence, le contexte et les conséquences des actes subis ; une attention particulière sera portée aux trajectoires des victimes. La **taille de l'échantillon** de répondants sera d'environ **35000**. Compte tenu des enjeux déontologiques, légaux et scientifiques liés à des interrogations de ce type, ainsi que des exigences attendues en termes de représentativité, le plan de sondage, le mode et le protocole de collecte ne sont pas encore fixés. Un test aura lieu en 2013 pour comparer une enquête téléphonique à génération aléatoire de numéros (le téléphone ayant fait ses preuves dans l'enquête de 2000) et une enquête mixte (tirage aléatoire de fiches adresses du recensement de l'Insee, interrogation téléphonique ou via Internet), la question des enquêteurs restant en suspens à ce jour. Une demande **d'opportunité** ainsi que de **Label** seront **éventuellement** déposées suivant les résultats du test mené en 2013.
- *Etude sur l'autonomisation des jeunes après le placement (ELAP)*. Le projet vise à étudier le devenir de jeunes ayant fait l'objet d'un placement par l'Aide Sociale à l'Enfance ou par la Protection Judiciaire de la Jeunesse, durant les deux années qui suivent leur sortie de placement. Deux vagues d'enquêtes sont envisagées, à T0 et

T+1 Cette démarche entend participer à répondre aux préoccupations des intervenants sociaux et des acteurs de soins travaillant soit auprès de jeunes marginalisés, soit auprès de jeunes placés, notamment en ce qui concerne les processus d'autonomisation (économique, résidentielle, familiale, psychique) de ces jeunes, ainsi que les obstacles qu'ils rencontrent.

- ❑ **FECOND Modes de collecte.** En parallèle du face-à-face, la collecte par téléphone mode est devenue standard dans les études sur les comportements sexuels et reproductifs en population générale en France depuis l'étude ACSF de 1992. Toutefois, la mise en œuvre des enquêtes téléphoniques devient problématique en raison de la diversification de l'équipement et de l'augmentation des taux de refus au fil du temps. Ces évolutions induisent une complexification des plans de sondage et méthodes d'analyses pour pallier aux biais de sélection, tout en induisant un surcoût financier élevé. Internet apparaît alors être une alternative possible. L'objectif général de ce projet est de comparer, au moyen d'un essai randomisé, garantissant la comparaison entre les groupes, l'effet de 2 modes de collecte (téléphone versus internet) sur les taux de réponses et les écarts de mesure concernant différents indicateurs de santé sur une population de 5000 personnes âgées de 18 à 49 ans recrutées aléatoirement par téléphone (fixe et mobile). Il s'agira ainsi de : Mesurer les différences des taux de participation et des qualités des réponses entre quatre groupes (1. réponse au téléphone des non équipés Internet, 2. réponse via Internet, 3. via le téléphone ou 4. au choix, des équipés Internet). Cette enquête méthodologique fait suite à une enquête téléphonique conduite en 2010 et à une **enquête Internet la répliquant, conduite en 2011, sur un panel commercial non représentatif.**

2. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2009-2013

Sept enquêtes étaient inscrites dans le programme.

- Migration Famille Vieillesse – MFV- aux Antilles, à la Guyane et la Réunion

Aucun développement. L'enquête est en cours d'analyse.

- Étude longitudinale française depuis l'enfance (ELFE)

L'enquête suit son cours après l'inclusion des 18500 familles et enfants en 2011.

- Enquête sur la formation des couples dans les années 2000

Cette enquête est nouvelle et fait l'objet d'une présentation *infra* et d'une **demande d'opportunité et de Label.**

- Enquête ELAP : **Etude sur l'Autonomisation des jeunes Après le Placement**

Cette enquête poursuit l'enquête pilote réalisée en 2009. Le terrain est prévu en 2013 pour la première vague et 2014 pour la seconde vague. La **taille de l'échantillon** de répondants sera d'environ 1500 pour la première vague.

- Enquête « Famille » associée au recensement en 2011

La collecte est terminée, l'analyse est en cours.

- Étude des relations familiales et intergénérationnelles (ERFI), vague 3 de 2011.
Version française de GGS

La collecte de la troisième et dernière vague est achevée. L'analyse des données est en cours.

- Enquête nationale biographique sur les pratiques spatiales des résidents en France

Aucune information.

3. Travaux nouveaux pour 2013

3.1 Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Enquête Mucoviscidose, Famille et Société

Ce projet s'inscrit dans le contexte des réformes faites au cours de ces dernières années dans le domaine des maladies rares, qui sont des pathologies généralement graves, chroniques et qui posent, du fait de leur faible prévalence, des problèmes très spécifiques de diagnostic et de prise en charge. Pour l'essentiel, le projet vise à reconstituer les biographies des personnes atteintes de l'une de ces maladies, la mucoviscidose, de façon à connaître de façon détaillée leurs conditions de vie et à analyser les interactions entre leur état de santé et leurs trajectoires individuelles (famille, logement, scolarité, profession).

Le projet s'articule sur le Registre français de la mucoviscidose, un dispositif qui recueille chaque année depuis 1992 l'évolution des données de santé de l'ensemble des patients suivis par les centres de soins spécialisés dans cette maladie (CRCM) : éléments et circonstances du diagnostic, mode de suivi médical, thérapeutiques prescrites, données anthropométriques, fonctionnelles respiratoires, microbiologiques, ces données étant renseignées par les cliniciens des CRCM. Le projet se propose d'enrichir et de compléter les données du Registre par une seconde source de données : « Mucoviscidose, famille et société : une enquête sur les parcours et la qualité de vie des personnes atteintes de mucoviscidose » (EMFS). Conçue par l'Ined et développée en collaboration avec le Centre de référence maladies rare-Mucoviscidose de Nantes, EMFS est une enquête effectuée directement auprès des patients ; le questionnaire comporte, d'une part, une fiche Âge-Événement permettant de relever les parcours familiaux, résidentiels, scolaires et professionnels des malades ; d'autre part, une série de questions sur les aspects liés à la reconnaissance sociale de la maladie, les allocations, aides et prestations perçues, les déclarations de limitations fonctionnelles et de restrictions d'activités, la vie sociale, la perception de la maladie, la participation du patient au programme d'éducation thérapeutique proposé par le CRCM. Les objectifs du projet EMFS sont les suivants :

- Reconstituer les biographies individuelles des patients depuis leur naissance.
- Établir des correspondances entre les données biomédicales du Registre et les données sociodémographiques d'EMFS. Ces correspondances permettront de mesurer la nature et l'intensité des interactions entre la mucoviscidose et les parcours de vie : d'une part, les effets que cette maladie est susceptible de produire sur les trajectoires individuelles des patients ; d'autre part, la contribution des facteurs démographiques, économiques et sociaux dans le recours plus ou moins systématique aux soins et à l'observance des traitements.
- Évaluer l'offre de soins pour la mucoviscidose. Les données disponibles permettront de vérifier si tous les patients et leur environnement familial parviennent à s'approprier l'offre de soins, structurée en CRCM, sans distinction d'origine sociale ou économique.

Le projet EMFS a fait l'objet d'un test, courant 2010-2011, auprès des patients suivis dans trois CRCM ; ce test, destiné à valider la faisabilité et les améliorations à apporter à l'enquête (contenu du questionnaire, coordination des partenaires, logistique...) permet d'envisager sa réalisation au niveau national (49 CRCM) auprès de l'ensemble des malades, soit 5 707 patients vivant au 31/12/2010 (données les plus récentes du Registre). Une réponse à appel d'offres de l'Agence nationale de la recherche (ANR) a été faite, de manière à disposer du budget nécessaire à l'organisation et à la réalisation de l'enquête nationale ; celle-ci pourrait débiter au premier trimestre 2013, pour une durée de 36 mois.

Enquête Formation des couples

L'enquête « Couples » s'inscrit dans le prolongement de deux études de l'Ined réalisées en 1959 (Girard) et 1983 (Bozon, Héran) sur la formation des couples en France. La diversification des formes d'union, l'augmentation du nombre d'expériences conjugales à l'échelle de la vie, l'apparition de nouveaux modes de rencontre, les transformations de la séparation des couples justifient la mise en place d'une nouvelle enquête. Le questionnement intégrera ainsi un historique des différentes relations de couples et relations amoureuses importantes (cohabitantes ou non) de l'enquêté(e), il comprendra des approfondissements relatifs aux formes d'union choisies et à leur ritualisation ainsi qu'un module spécifique consacré à la dernière séparation vécue par la personne enquêtée.

Cette enquête fera l'objet d'un test au printemps 2013 et se déroulera à l'automne 2013 sur une seule vague en métropole et concernera les individus ayant entre 25 et 64 ans. Un

individu par ménage sera sélectionné selon la méthode Kish et répondra au questionnaire principal. Le mode de collecte sera en face-à-face mais il sera donné la possibilité à l'individu Kish de répondre par téléphone.

L'objectif est d'obtenir au moins 8000 répondants afin de pouvoir disposer de sous-populations suffisantes sur l'étude de thèmes particuliers (pacs, couples non-cohabitants, rencontres par internet par exemple). La base de sondage retenue est l'enquête annuelle de recensement de 2012.

En complément à ce volet principal de l'enquête, un volet complémentaire interrogera le(a) conjoint(e) pour les personnes en couple ou relation amoureuse importante. Un questionnaire auto-administré sera laissé au conjoint qui pourrait soit le retourner par voie postale ou le remplir sur internet à l'aide d'un identifiant et mot de passe qui lui serait remis par l'enquêteur. Ce questionnaire serait court et tiendrait sur 6 ou 8 pages maximum.

L'équipe de l'enquête Couples envisage de faire une demande d'opportunité au CNIS à la rentrée 2012.

Enquête VIRAGE

*L'Enquête nationale sur les violences envers les femmes (ENVEFF), réalisée en 2000, fut la première opération scientifique qui, en France, a permis de mesurer l'ampleur des violences faites aux femmes. Près de quinze ans après, le présent projet entend actualiser et approfondir la connaissance statistique des violences faites aux femmes et se propose d'étendre son champ d'investigation à la population masculine. Le projet consiste ainsi une enquête quantitative de grande envergure, intitulée *Violences et rapports de genre : contextes et conséquences des violences subies par les femmes et par les hommes (VIRAGE)*, qui sera conduite auprès de 35 000 répondants (17 500 femmes et 17 500 hommes), âgés de 20 à 64 ans. Cette grande opération scientifique trouve ses fondements dans les conclusions de la Mission d'évaluation de la politique de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes et dans la Convention européenne pour l'élimination des violences faites aux femmes, dont l'article 11 enjoint les États signataires, dont la France, à mesurer les violences fondées sur les rapports de genre et à mieux évaluer les conséquences sur les victimes.*

Le projet pose pour hypothèse que la violence est un phénomène hétérogène qu'il convient de décrire dans la complexité et la diversité de ses formes. L'objectif est ainsi de parvenir à dresser une typologie des violences qui permette de différencier les situations des victimes selon la nature, la fréquence, le contexte et les conséquences des actes subis. L'enquête étant réalisée auprès des femmes et des hommes, cette typologie permettra d'établir dans quelle mesure les violences subies par les personnes des deux sexes se ressemblent ou au contraire se distinguent. En identifiant le sexe des auteurs, l'enquête s'attachera aussi à décrire les violences commises par les hommes et celles commises par les femmes et à inscrire l'étude des violences dans celles des rapports de genre.

Une attention particulière sera portée à l'étude des trajectoires des victimes. La construction d'une typologie des violences permettra de mieux comprendre comment les violences influent sur les parcours biographiques individuels. Quels sont leurs effets sur la vie scolaire, professionnelle, résidentielle, affective et sexuelle des victimes ? Quels sont les ressorts permettant à certaines victimes de juguler les violences tandis que d'autres cumulent les difficultés sociales ? Il s'agit aussi de produire une évaluation des besoins des victimes. Elle vise encore à combler l'absence de connaissance sur certains sujets, comme les violences au travail, la situation des enfants dans le cadre de violences conjugales ou encore le caractère cumulatif des violences (violences homophobes ou racistes pouvant se combiner à des violences sexistes).

Enfin, le projet VIRAGE entend répondre à une dernière question. Depuis l'ENVEFF, un important travail de sensibilisation du public a été conduit, et un effort considérable de formation des professionnels (magistrats, policiers, médecins, etc.) a été engagé. L'enquête VIRAGE offrira la possibilité d'évaluer l'effet de ces politiques publiques par une comparaison avec l'ENVEFF, rendue possible par un dispositif d'enquête proche de cette dernière. Quinze ans après l'ENVEFF, la situation des victimes a-t-elle changé ? Parlent-elles davantage ? Sont-elles mieux entendues, mieux protégées ?

Méthodologie envisagée sur les aspects proprement statistiques

Un projet d'enquête sur la violence et la maltraitance des personnes âgées étant en cours d'élaboration par la Caisse nationale pour la solidarité et l'autonomie, il a été décidé de ne pas enquêter les plus de 65 ans. L'objectif de construction d'une typologie et l'identification des populations minoritaires imposent un vaste échantillon. C'est pourquoi, l'enquête doit être conduite auprès de 35 000 personnes, effectif qui permettrait non seulement d'être représentatif à l'échelle nationale mais aussi à l'échelle régionale pour l'Île-de-France seulement. Il s'agit d'un nombre élevé de répondants, par rapport à la taille « usuelle » des enquêtes en France (10 000 enquêtés environ) même si certaines enquêtes comme le Baromètre santé réalisé tous les cinq ans ont un échantillon de cet ordre de grandeur (30 000 enquêtés). Ce projet replacerait la France dans un contexte européen où les enquêtes sur les violences contre les femmes sont désormais régulièrement conduites sur de larges échantillons. L'Espagne réalise tous les trois ans une enquête sur « les violences machistes » auprès de 40 000 femmes. Comme pour toute enquête, le choix de la méthode conditionnera à la fois le coût de l'opération et la qualité des résultats. Diverses options faisant varier la représentativité de l'échantillon et la qualité des réponses données s'offrent à nous. Elles concernent la construction de l'échantillon, la procédure adoptée pour approcher les répondants et le mode de passation du questionnaire.

Concernant le degré de représentativité de l'échantillon, on constate aujourd'hui que la qualité des enquêtes par téléphone s'est dégradée depuis l'ENVEFF. Les taux de participation aux enquêtes téléphoniques ne sont plus que de 50% environ, indiquant qu'un nombre important de personnes refusent d'y répondre, alors que les taux de participation dépassent 75% dans les enquêtes en face-à-face. Concernant la qualité des réponses apportées au questionnaire, la conduite de l'entretien par téléphone est à l'inverse nettement préférable à celle en face à face, car elle permet de gérer plus facilement la confidentialité. Le téléphone facilite l'interruption de l'entretien si l'enquêté est dérangé, et sa reprise à un autre moment est parfaitement possible. Dans les enquêtes conduites en face à face comme CVS, les questions sur les violences ne sont pas lues par l'enquêteur mais écoutées sous un casque et l'enquêté répond lui-même aux questions sur l'ordinateur. Malgré cette précaution, 25% des entretiens sont réalisés en présence d'un membre de la famille et dans 2% des cas l'enquêteur ne propose pas à l'enquêté de répondre aux questions sous casque, car le conjoint se montre trop intrusif. L'expérience de l'ENVEFF et les études méthodologiques réalisées ultérieurement donnent de solides références en France pour les enquêtes téléphoniques. Enfin, le coût de la collecte par téléphone est très inférieur à celui du face à face. Une enquête exclusivement réalisée en face à face semble impossible car elle serait beaucoup trop coûteuse. L'enjeu consiste donc à atteindre un taux de participation élevé tout en privilégiant la collecte par téléphone par rapport aux autres modes de collecte possibles. Nous envisageons deux scénarios, qui doivent faire chacun l'objet d'un test à la fin de l'année 2013 pour choisir entre ces deux options celui qui apportera le meilleur rendement pour l'enquête réelle prévue à la fin de l'année 2014.

Scenario 1 : L'échantillon serait constitué par génération aléatoire de numéros de téléphone, comme on le fait habituellement. L'utilisation de l'annuaire inversé permet de rejeter les numéros correspondant à une entreprise ou une association et de retrouver l'adresse des foyers correspondant aux autres numéros. Le contact se fait par téléphone et le répondant est invité à fournir quelques informations sur l'ensemble des membres du logement (âge, sexe notamment). La personne choisie pour répondre à l'enquête parmi les membres du logement ayant entre 20 et 64 ans est celle dont la date anniversaire est la plus proche. L'entretien avec cette personne est ensuite conduit par téléphone si elle a accepté. En cas de refus, la possibilité de répondre par internet pourrait être offerte pour tenter d'améliorer le taux de participation. Dans les cas fréquents où personne ne répond après plusieurs appels, l'envoi d'un enquêteur sur place est envisagé quand l'adresse a été retrouvée, ce qui ne couvrira pas la totalité des cas.

Scenario 2 : L'échantillon serait constitué par un tirage d'adresses dans le recensement par l'INSEE. Dans 50% des cas, il est possible de retrouver le numéro de téléphone correspondant au ménage et donc de dérouler l'ensemble de la procédure par téléphone, après envoi d'une lettre-avis. On évite ainsi tous les numéros d'entreprise, associations, collectivités, etc. qui ne correspondent pas à des ménages. Dans les cas où le téléphone n'est pas retrouvé, un courrier serait envoyé aux ménages afin qu'ils nous retournent leurs coordonnées téléphoniques. On estime à 20% la part des ménages acceptant de le faire. Pour ceux ne le faisant pas, il faudrait éventuellement envoyer un

enquêteur sur place. L'avantage de ce second scénario est qu'on dispose d'informations importantes sur les personnes refusant de participer (qualification, situations matrimoniales, taille du ménage, âge, sexe, etc.), ce qui permet de savoir dans quelle l'échantillon final peut être biaisé ou non dans sa représentativité. Le tirage des fiches-adresses pourrait éventuellement être fait dans les fichiers fiscaux.

Le test que nous réaliserons en 2013 sera d'un apport important à la réflexion sur les méthodes d'enquête en général et notamment sur la collecte dite multi-modes, associant le téléphone, le face-à-face et internet. Il permettra d'identifier la méthode où la participation globale est la plus élevée et la part des répondants par téléphone la plus forte, mais aussi de déterminer s'il existe des biais associés à la génération aléatoire de numéros de téléphones. Il permettra enfin de définir le coût exact de l'opération dans chacun des cas.

Enquête ELAP

Il s'agira pour l'année 2013 de mettre en place une étude auprès de jeunes âgés de 17 à 21 ans placés par les services de l'Aide sociale à l'enfance des départements de l'Île de France et du Nord Pas de Calais. L'objectif est de mieux connaître les conditions de vie et de sortie des jeunes selon les lieux de prise en charge en protection de l'enfance et selon leur trajectoire de placement. Nous rechercherons entre autre les compétences sur lesquelles ils vont pouvoir s'appuyer au moment de la sortie (niveau scolaire, entourage, préparation à l'autonomie,...) La constitution de l'échantillon représentatif de ces jeunes se réalisera à partir des bases de données des départements concernés entre juin et septembre 2013. La passation d'un questionnaire en face à face auprès de 1500 jeunes est prévue fin 2013. Il sera suivi d'une seconde passation par téléphone un an après. L'enquête sera financée en grande partie par le projet In-ELAP sélectionnée par l'ANR dans le cadre de l'appel à projet INEG 2012.

Enquête Fecond Modes de collecte

L'Inserm et l'Ined vont mener fin 2012 une expérimentation randomisée visant à comparer le téléphone et l'Internet comme modes de collecte. Le projet repose sur une procédure de contact téléphonique par génération aléatoire de numéros auprès de 5000 personnes (échantillon de répondants visé). Cet échantillon sera scindé en 4 groupes : 1. les personnes ne disposant pas d'Internet ; 2. Les personnes disposant d'Internet qui seront assignées à répondre sur Internet ; 3. Les personnes disposant d'Internet assignées à répondre par téléphone ; 4. Les personnes disposant d'Internet à qui sera offert le choix du mode de collecte pour la réponse, Internet ou téléphone. Les groupes aléatoirement constitués auront les tailles suivantes : 1000, 1300, 1300, 1300, 1300. Une personne par foyer sera sélectionnée (méthode anniversaire), la tranche d'âge sera de 18-49 ans. Le terrain devrait avoir lieu fin 2012. Le questionnaire sera court (15 minutes) : signalétique classique (âge, sexe, diplôme, statut d'activité, profession et catégorie sociale en 8 postes ; présence d'enfants au foyer et déclaration d'enfants biologiques ; quelques questions sur la contraception et les rapports sexuels ; quelques questions de consommation d'alcool, tabac et drogues illicites.

Mise en place de la première phase de test du panel représentatif des ménages ordinaires interrogés par Internet ELIPSS (Enquête longitudinale par Internet pour les sciences sociales)

L'Étude longitudinale par internet pour les sciences sociales (Elipss) est un dispositif d'enquête par internet reposant sur un échantillon représentatif de la population française métropolitaine qui permettra à la communauté scientifique de mener des enquêtes transversales ou longitudinales sélectionnées par un comité scientifique. Elipss est un des projets de l'équipement d'excellence DIME-SHS (Données Infrastructures et Méthodes d'Enquête en Sciences Humaines et Sociales), lauréats de l'appel à projets "Investissements d'avenir - Équipement d'excellence" 2010 mis en place par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche. DIME-SHS (www.sciencespo.fr/dime-shs) est coordonné par Laurent Lesnard, directeur du Centre de Données Socio-Politiques (CDSP) et porté par Sciences Po, en partenariat avec le Genes, l'Ined, l'Université Paris 5, Telecom-ParisTech, EDF R&D et le GIS Quetelet. L'équipe opérationnelle Elipss est coordonnée par Anne Cornilleau (CDSP), Anne-Sophie Cousteaux (CDSP) et Stéphane Legleye (Ined).

Le panel est constitué selon un plan de sondage probabiliste. Les personnes sélectionnées pour faire partie du panel se verront proposer une tablette informatique et un abonnement internet mobile en échange de leur participation régulière à des enquêtes.

Le recrutement des panélistes était prévu initialement début 2012 et a été reporté à juin-novembre 2012 en raison de problèmes informatiques. Un échantillon principal de 3 500 logements a été tiré au sort par l'Insee dans le recensement de 2011 en avril 2012. Deux échantillons de réserve de 300 et 700 adresses pourront être utilisés en cas de taux de réponse inférieur à 40 %. Les premières lettres-avis ont été expédiées le 29 mai 2012 et sont suivies de relances par courrier, téléphone et en face à face. Un site web à destination des personnes sélectionnées a été lancé au début de la procédure de recrutement (elipss.fr)

À l'issue de l'appel d'offres, l'opérateur retenu est Bouygues Telecom qui mettra à la disposition des panélistes des tablettes tactiles Samsung Galaxy Tab 2 et des abonnements 3G illimités.

Le recrutement des panélistes est en cours. Le programme préliminaire d'enquêtes a fait l'objet d'un dépôt par l'équipe du CDSP auprès du CNIS. Pour mémoire, les enquêtes prévues sont les suivantes :

- Le projet d'enquête « PMTI » sur les pratiques culturelles, les médias et les technologies de l'information serait une réplique partielle de l'enquête « pratiques culturelles » du ministère de la culture, avec une mesure de l'impact de la collecte par internet et l'introduction dans le questionnaire de documents sonores et/ou iconographiques.
- Dans le projet « DYNAMOB » sur la formation dans la durée des opinions politiques, la dimension panel d'Elipss serait utilisée pour analyser sur une longue période la formation des choix électoraux et les questions de fond. L'enquête porterait sur la période 2013-2017.
- Le projet « FCDS » porterait sur la fécondité, la contraception et les dysfonctions sexuelles, avec également des questions sociodémographiques et des questions sur les consommations d'alcool et de tabac. Les résultats seraient utilisés en complément à ceux du projet « FECOND » sur la santé sexuelle et reproductive, piloté par l'INED et l'Inserm. Les effets des modes de collecte (par téléphone, par Internet ou par Internet mobile) pourront être comparés à l'occasion d'une enquête expérimentale.
- Le projet « EVALENE » sur les valeurs, l'environnement et l'énergie vise à tester les deux approches utilisées par les chercheurs pour étudier les valeurs : les échelles de Schwartz et l'approche contextualisée par les discours. L'accent serait mis sur la perception de l'environnement, le changement climatique, le rôle et l'avenir des différentes énergies, la maîtrise de la consommation, etc.

Le comité scientifique et technique en charge de la sélection des enquêtes se réunira en septembre 2012.

A ces enquêtes s'ajoutera un tronc commun portant sur les thèmes suivants : informations signalétiques, emploi et formation, informations sur le ménage, intégration sociale, logement et quartier, revenus et patrimoine, personnalité, santé, valeurs, comportement politique, loisirs et sports, usages d'internet. Chaque thème sera abordé par une dizaine de questions.

3.2 Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2013

Aucune.

3.3 Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2013

Des publications scientifiques sont prévues, adossées aux différents projets sus-nommés.

3.4 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2013

Un poste nouveau de statisticien est créé au sein du Service des enquêtes et des sondages sur autour des méthodes de calcul de précision dans les sondages complexes.

Un groupe de travail a été mis en place sur la méthodologie d'enquête (collecte, logistique, sondage, etc.) et deux réunions ont eu lieu qui ont permis des échanges avec des spécialistes de plusieurs institutions (Insee, Inserm, Inpes, Irdes, Invs, etc.).

4. Aspects particuliers du programme 2013

4.1 Aspects « Territoires »

RAS

4.2 Aspects « environnement et développement durable »

RAS

4.3 Aspects « évaluation des politiques publiques »

RAS

4.4 Aspects « européens »

RAS

5. Opérations répétitives

Opérations répétitives	Unité responsable	Observations
Enquêtes		
ELFE	Unité Ined-Inserm	Les enfants de la cohorte 2011 seront réinterrogés autour de leur 1 ^{er} anniversaire (en 2012) ou un peu plus tard vers 1an ½ si les ressources financières de l'unité mixte Ined-Inserm l'exigent.
ERFI (volet français de GGS)	Ined	Collecte de la troisième et dernière vague achevée, exploitation en cours
Exploitation de fichiers administratifs		
Autres travaux répétitifs		

Insee, Direction de la méthodologie et de la coordination statistique et internationale

Département des Méthodes statistiques

Division "Méthodes et référentiels géographiques"

1. Exposé de synthèse

L'Insee est responsable de la gestion et de la mise à jour et de la diffusion de l'information officielle sur les unités géographiques (communes et unités administratives supra communales).

2. Opérations répétitives

Mise à jour du code officiel géographique.

Chaque année, au 1er trimestre, mise à jour sur insee.fr du « Code officiel géographique »

Insee, Direction des statistiques démographiques et sociales

Département de la Démographie

Base permanente d'équipements

1. Exposé de synthèse

Dans une démarche consistant à tirer parti des sources administratives, l'INSEE a mis en place une base permanente d'équipements, qui fournit les équipements figurant dans différentes sources administratives (Sirène, Finess – équipements sanitaires et sociaux, adeli – professions libérales de la santé, etc.), avec une localisation fine des équipements dans les communes de plus de 10000 habitants et dans les communes dont l'Insee dispose d'une cartographie numérisée. Pour chaque équipement, sont collectés l'adresse et, si possible, un indicateur de capacité. Récemment ont été ajoutés dans la base les tribunaux, les services postaux et les théâtres.

2. Travaux nouveaux pour 2013

Pourraient être intégrés dans la base, en 2013, certains équipements de transports structurants (gares, aéroports), les salles de cinéma et les établissements de « Pôle emploi ». Par ailleurs les données de la base pourraient être diffusées avec une plus grande précision géographique pour permettre une analyse plus fine de leur accessibilité.

3. Opérations répétitives

Chaque année, les données sur les équipements sont collectées auprès de leurs producteurs, vérifiées, et la base est mise à jour.

Avant d'introduire un équipement dans la base permanente, des tests seront réalisés pour apprécier la capacité à définir l'équipement et la qualité des sources administratives permettant d'obtenir l'information.

Des enquêtes sur la qualité de la base, sous la forme de vérifications sur le terrain, sont également menées de façon périodique, et leurs résultats sont publiés sur insee.fr. Elles sont réalisées par des agents de l'Insee à l'occasion de la préparation du recensement, par sondage.

Opérations	Type	Objectifs
Base permanente des équipements <i>Insee DSDS-Démo</i>	Rapprochement de différentes sources : - REE-Sirene - Ramsese : Répertoire Académique et Ministériel Sur les Établissements du Système Éducatif du ministère chargé de l'éducation. - Adeli : Automatisation DEs Llistes de professionnels de la santé - Finess : National des Établissements Sanitaires et Sociaux du ministère chargé de la santé et de la protection sociale.	Localiser les équipements et estimer leur distance à la population

Recensement de la population

1. Exposé de synthèse

Depuis 2004 le recensement se déroule sous la forme d'enquêtes annuelles sur une partie du territoire, permettant d'établir des données détaillées chaque année sur la base des cinq dernières enquêtes. Ce nouveau processus est désormais entré en régime de croisière des nouvelles modalités de recensement. Les protocoles de collecte et de traitement sont désormais rôdés, les populations légales de chaque circonscription administrative sont publiées par décret à la fin de chaque année depuis 2008 et les résultats détaillés complets chaque année en juillet depuis 2009.

En 2012, une première expérimentation de collecte par internet a été organisée : dans 14 communes volontaires, les ménages qui le souhaitaient pouvaient répondre au questionnaire du recensement sur le site internet de l'Insee. Cette expérience a été positive et les travaux vont se poursuivre dans les années qui viennent.

2. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2009-2013

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi
Collecte par internet	Insee, démographie	Nouvelle série d'expérimentations dans 50 communes volontaires.

3. Travaux nouveaux pour 2013

Le programme de modernisation de la collecte, Homère, va faire l'objet de nouvelles expérimentations, dans la perspective du début du déploiement de la collecte par internet lors de l'enquête de 2014..

Suite aux travaux du groupe CNIS-CNERP sur l'évolution du questionnaire du recensement, des tests seront menés dans la perspective de modifications pour l'enquête de 2015.

Par ailleurs, l'important projet de modernisation la la gestion du répertoire d'adresses localisées (RIL), à la base de la collecte et du calcul de la population légale dans les grandes communes, sera poursuivi.

Comme en 2008, le territoire de Wallis et Futuna fera l'objet d'un recensement exhaustif. L'Insee se conformera en cela à l'article 157 de la loi du 27 février 2002 qui prévoit que, dans ces territoires, le recensement est réalisé tous les cinq ans, le cas échéant en collaboration avec les instituts de statistique compétents.

4. Opérations répétitives

Depuis 2004, les enquêtes de recensement ont lieu chaque année par sondage dans les communes de 10 000 habitants ou plus et sont conduites de manière telle que, en cinq ans, le territoire de chaque commune aura été entièrement pris en compte. Simultanément, chaque année, un cinquième des communes de moins de 10 000 habitants fait l'objet d'une enquête de recensement exhaustive, de sorte que, en cinq ans, toutes ces communes sont recensées. Pour les communes de plus de 10 000 habitants, l'Insee et les communes tiennent à jour un répertoire d'adresses localisées (RIL), qui permet la collecte et le calcul de la population légale.

Les protocoles de collecte du nouveau recensement ont été élaborés en tenant compte de la répartition des rôles entre l'Insee et les communes telle que le précise la loi : l'Insee organise

et contrôle la collecte des informations, les communes préparent et réalisent les enquêtes de recensement.

La commission nationale d'évaluation du recensement propose régulièrement les adaptations qui lui semblent nécessaires, suit les mises en œuvre de ces recommandations et se prononce sur les modifications aux textes réglementaires qui encadrent le recensement.

Intitulé de l'enquête	N° de visa	Service producteur	périodicité de l'enquête
Enquêtes de recensement et de contrôle d'exhaustivité ; recensement des communautés	2009A001EC	Insee-DSDS	Annuelle
Enquêtes annuelles de recensement - Cycle 2009-2013	2009A001EC	Insee-DSDS	Annuelle

Répertoires démographiques

1. Exposé de synthèse

La refonte de la base de répertoires des personnes, qui rassemble le RNIPP et le fichier électoral, avait pour objectifs principaux la mise à niveau des modalités de gestion et des variables de la base et l'amélioration des services rendus aux administrations utilisatrices et aux partenaires (communes, organismes de la sphère sociale). Elle s'accompagne de la poursuite de la dématérialisation des échanges avec les fournisseurs (les communes en particulier) et les partenaires (organismes sociaux). Cette refonte s'achève en 2012.

Depuis mi 2011, les actes d'état civil enregistrés à Mayotte sont enregistrés dans la base et à l'automne 2012 l'ensemble des mahorais sera intégré au rNIPP. En 2013, les habitants de Mayotte seront gérés au même titre que ceux de la métropole et des autres DOM dans le RNIPP, et le fichier national des électeurs jouera un rôle identique.

2. Travaux nouveaux pour 2013

Enregistrement et traitement systématique des mouvements électoraux entre les communes de Mayotte.

3. Opérations répétitives

- Collecte et exploitation des bulletins de l'état civil
- Gestion du fichier électoral et du RNIPP (Répertoire national d'identification des personnes physiques)
- Enrichissement de l'Echantillon Démographique Permanent à partir des bulletins des enquêtes annuelles de recensement et de l'état civil.

Opérations	Type	Objectifs
Statistiques d'état-civil (Insee)	Exploitation de la source administrative État-civil	Établir des statistiques de naissances, mariages, décès
Échantillon démographique permanent (Insee)	Panel réalisé à partir des - bulletins d'état civil de naissance, de mariage, de reconnaissance et de décès depuis 1968, - recensements depuis 1968	Étudier des trajectoires, des effets générationnels. fécondité, mortalité, mise en couple, migrations géographiques, mobilité sociale et professionnelle

Département des prix à la consommation, des ressources et des conditions de vie des ménages

Division "Conditions de vie des ménages"

1. Exposé de synthèse

Le programme 2013 de la division confirme les opérations prévues précédemment et annoncées dans sa contribution au moyen terme 2009-2013. Il est également marqué par la volonté de l'Insee de développer les enquêtes multimode, notamment par Internet.

Quatre enquêtes seront collectées :

- l'enquête annuelle "Technologies de l'information et de la communication 2013". La collecte aura lieu en avril et mai. L'enquête répond au règlement européen relatif aux statistiques sur la société de l'information (2004/808). La collecte multi-mode (téléphone, internet et papier), mise en œuvre depuis 2010, sera reconduite en 2013.
- l'enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages, enquête faisant partie du système européen des enquêtes de conjoncture.
- l'enquête de victimation "Cadre de vie et sécurité". Réalisée en collaboration avec l'Observatoire national de la délinquance et de la réponse pénale (ONDRP), elle sera collectée de janvier à mi-avril. En parallèle de la collecte habituelle en face-à-face, un test sera réalisé consistant à passer une partie du questionnaire de CVS par Internet/papier ; l'objectif est, notamment, d'évaluer s'il existe un biais lié au mode de collecte.

Un règlement européen était prévu pour une enquête de victimation en 2013. L'enquête CVS devait permettre de répondre à ce règlement, moyennant des modifications assez importantes dans le questionnaire ; un test Capi a d'ailleurs eu lieu en mai 2012 pour tester ces modifications. Mais par un message du 7 juin 2012, Eurostat a indiqué que l'enquête européenne sera finalement repoussée ; l'enquête CVS 2013 sera donc similaire à l'édition 2012.

- le questionnaire auto-administré sur la qualité de la vie, qui a été adossé au panel SRCV depuis 2010 à la suite des recommandations du rapport Stiglitz-Sen. Depuis 2012, les enquêtés peuvent répondre à ce questionnaire par Internet ou papier.

2. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2009-2013

Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
Budget de famille	CDV	Début : octobre 2010	Réduction à deux visites	La collecte s'est déroulée selon le calendrier prévu (sauf un décalage de 2 mois à Mayotte).
Cadre de vie et sécurité	CDV	janvier - mars	Enquête annuelle	
Technologies de l'information et de la communication	CDV	avril-mai	Enquête annuelle, pour partie par téléphone, et pour partie par internet et papier.	
Emploi du temps - décision dans le couple	CDV	septembre 2009 - septembre 2010		La collecte s'est déroulée selon le calendrier prévu.
Share	CDV	2011	4 ^{ème} vague du panel	La collecte a s'est déroulée selon le calendrier prévu. L'Insee ne participera pas à la collecte des vagues suivantes.
Sans domicile 2012	CDV	Janvier-février 2012		La collecte s'est déroulée selon le calendrier prévu.
CAMME	CDV	janvier à décembre	à mensuelle	

3. Travaux nouveaux pour 2013

3.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Pas de remarque

3.2. Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2013

Pas de remarque

3.3. Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2013

Les premiers résultats de l'enquête Sans Domicile 2012 devraient être publiés au premier trimestre 2013.

3.4. Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2013

Pas de remarque

4. Aspects particuliers du programme 2013

4.1. Aspects « Territoires »

Comme les années précédentes, l'enquête Technologies de l'information et de la communication sera collectée aux Antilles, en Guyane et à La Réunion, sans extension.

Les années précédentes, l'échantillon de l'enquête Cadre de vie et sécurité comportait un sur-échantillon dans les ZUS. En 2013, la taille de l'échantillon sera maintenue mais sans ce sur-échantillon ; en effet, l'année 2013 sera marquée par l'enquête Logement qui prévoit un

sur-échantillon ZUS important et il a donc semblé préférable de ne pas multiplier les enquêtes dans ces zones en 2013.

4.2. Aspects « environnement et développement durable »

Sans objet.

4.3. Aspects « évaluation des politiques publiques » :

Sans objet.

4.4. Aspects « européens »

La division réalise une enquête sous règlement, celle relative aux Technologies de l'information et de la communication, et une autre dans le cadre d'un appel d'offre de la Commission (direction générale des affaires économiques et financières), l'enquête de conjoncture auprès des ménages mensuelle.

Un règlement européen est par ailleurs en cours de préparation pour une enquête de victimation. La division Conditions de vie des ménages participe, avec l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP), à la Task Force préparant cette enquête. Le règlement n'est pas encore voté à ce jour, mais il devrait permettre que l'enquête Cadre de vie et sécurité soit utilisée pour fournir les informations demandées dans ce règlement. La période de collecte devrait être 2014.

5. Opérations répétitives

Opérations répétitives	Unité responsable	Suivi (ne rien inscrire)	Observations
Enquêtes			
Cadre de vie et sécurité	CDV		Annuelle - janvier à avril - prioritaire
Technologies de l'information et de la communication	CDV		Annuelle - avril/mai prioritaire
Conjoncture auprès des ménages mensuelle	CDV		Mensuelle prioritaire
Questionnaire auto-administré sur le bien-être, adossé à SRCV	CDV		Annuelle - prioritaire
Exploitation de fichiers administratifs			
Autres travaux répétitifs			

6. Allègement de la charge statistique des entreprises

Sans objet

ANNEXE

LISTE DES ENQUETES DONT LE PASSAGE EN OPPORTUNITE EST PREVU EN 2013

Intitulé	Date de début de collecte prévisionnelle	Type	Périodicité	Remarques
<i>Titre de l'enquête</i>	<i>Date prévue pour le démarrage de la collecte</i>	1 <i>Nouvelle ou totalement renouvée</i> 2 : <i>Rééditée avec une périodicité > 1 an (Enquêtes logement, budget...)</i> 3 : <i>Reconduites par un nouvel avis d'opportunité (enquêtes annuelles ou infra-annuelles)</i>	1 : <i>Ponctuelle ou pluri-annuelle</i> 2 : <i>Annuelle</i> 3 : <i>Trimestrielle</i> 4 : <i>Mensuelle</i> 5 : <i>Autres infra-annuelles</i>	
Cadre de vie et sécurité (CVS)	Janvier-avril	3	2	Enquête prévue par la loi Loppsi 2, et qui sera utilisée pour répondre au prochain règlement européen sur l'enquête européenne sur la sécurité de 2014

Division "Logement"

1. Exposé de synthèse

La prochaine enquête Logement est programmée pour 2013. Tout en préservant la comparabilité avec les enquêtes précédentes, elle devra permettre d'enrichir la connaissance des situations marginales de logement et des diverses formes de privation de confort.

La qualité de la connaissance de l'évolution conjoncturelle des loyers sera améliorée par la collecte d'une partie des données auprès d'un échantillon de bailleurs sociaux. La collecte a démarré en juillet 2011 et permettra de mettre en œuvre un dispositif de collecte rénové à partir du second trimestre de 2013 en métropole.

Concernant les prix des logements anciens, des indices en nouvelle base sont publiés depuis novembre 2011. La division participe à un groupe de travail en vue du calcul d'indices pour les logements neufs.

La division a inscrit ses travaux dans la continuité des recommandations émises par le groupe de travail du Cnis sur le mal-logement (juin 2011), notamment dans le cadre de la nouvelle enquête Logement.

2. Travaux nouveaux pour 2013

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

2.1.1 Enquête Logement 2013

La collecte devrait démarrer en métropole mi-mars 2013, jusqu'à la mi-septembre pour les régions sans extension régionale et jusqu'à la fin novembre pour les régions réalisant une extension régionale (Île-de-France et Nord-Pas de Calais). Les Dom devraient quant à eux démarrer leur collecte en septembre 2013 et la terminer en février 2014. Les Dom font l'objet d'un calendrier spécifique (cf. ci-dessous).

Deux comités de coordination spécifiques sont à l'œuvre : l'un pour les extensions régionales de métropole, piloté par la Directrice régionale d'Île-de-France, l'autre pour le pilotage des extensions Dom (mise en place réalisée par Philippe Domergue de l'IG, première réunion du comité prévue le 20 juin prochain).

L'enquête comportera un questionnaire sur l'hébergement chez un tiers pour les personnes ne disposant pas d'un logement personnel et un autre sur la survenance d'épisodes sans-domicile intervenus au cours du cycle de vie. Le questionnaire a été amélioré avec les spécialistes du domaine pour mieux décrire les défauts de confort. Des travaux sont en cours pour déterminer un protocole d'enquête auprès des résidents en chambres d'hôtel.

Des travaux sont engagés, en collaboration avec l'Onpes, l'Ined et le Puca, sur les abris de fortune. Le groupe de travail du Cnis sur le mal-logement a demandé que les résultats du recensement de la population soient analysés pour savoir s'il est possible d'y repérer les regroupements d'abris de fortune (bidonvilles). Des confrontations seront réalisées entre le recensement de la population et les situations signalées sur le terrain par des associations partenaires de l'Onpes. L'objectif est de faire évoluer le SSP, pour mettre en œuvre des questionnaires d'enquête adaptés à l'habitat en abri de fortune et améliorer les bases de sondage disponibles.

2.1.2 Dispositif conjoncturel d'observation des loyers

L'enquête Loyers et Charges est réalisée chaque trimestre auprès d'environ 5 800 ménages (5 300 en métropole et 500 en Guadeloupe). Elle est menée en panel, les ménages faisant l'objet de cinq interrogations consécutives, la première et la dernière en face à face et les interrogations intermédiaires au téléphone (20 mn d'entretien lors de la première interrogation, 10 mn ensuite). Elle sert à mesurer l'évolution des loyers. Après mensualisation, l'indice des loyers est intégré à l'Indice des Prix à la Consommation (IPC).

L'enquête a été étendue à la Guadeloupe en 2010 et ses résultats pris en compte dans l'indice des loyers France entière en 2012. L'extension à l'ensemble des Dom est envisagée à l'échéance de 2014. Elle est également en cours d'adaptation pour permettre l'abandon, en 2013, de sa partie consacrée au secteur social, remplacée par une interrogation directe auprès des bailleurs sociaux (projet Corail).

L'Enquête sur les loyers auprès des bailleurs sociaux en métropole est encore en mode projet (« Corail ») mais la collecte est effectuée depuis juillet 2011, afin de pouvoir comparer les résultats de l'enquête auprès des ménages (loyers et charges) et ceux de l'enquête auprès des bailleurs sociaux. 93 bailleurs sociaux communiquent à l'Insee des fichiers réceptionnés et apurés par le pôle des enquêtes ménages à Nancy. L'abandon de la collecte Loyers et Charges devrait intervenir au 2ème trimestre 2013.

Le bilan de ces travaux pourra être tiré dans un document méthodologique (collection Insee Méthode) en 2012.

2.2. Exploitations nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs pour 2012

Dans le cadre du projet Corail, la division a utilisé les fichiers fiscaux de la taxe d'habitation pour valider le tirage des logements des bailleurs sociaux. Elle pourra établir un bilan de cette utilisation dans le cadre du bilan annoncé au point précédent. Son expérience dans ce domaine pourra être mobilisée pour les travaux de conception du futur répertoire des logements.

2.3. Les autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés prévus pour 2013

2.3. 1 Estimation annuelle du parc des logements

La division Logement procède chaque année à une estimation du parc de logements et de ses différentes déclinaisons (zone géographique, type d'habitat etc. ...). Cette estimation est utilisée notamment par les Comptes du logement et la Comptabilité nationale. La méthodologie a été modifiée pour tenir compte des résultats du nouveau recensement de la population et du passage en nomenclature des unités urbaines 2010.

2.3.2 Indices de prix des logements

Des indices en nouvelle base sont diffusés depuis novembre 2011. La division Logement assure le secrétariat du Conseil scientifique des indices Notaires-Insee, chargé de la surveillance des indices. Dans ce cadre, elle accompagne les notaires pour la mise en œuvre d'indices mensuels, d'indices corrigés des variations saisonnières et d'indicateurs avancés constitués grâce aux avant-contrats. L'enrichissement des bases notariales qui découlera de l'inscription dans la loi de l'obligation pour les notaires d'alimenter ces bases (dans la continuité des préconisations du rapport Vorms) devrait permettre un développement à terme d'indices régionaux.

La méthodologie des indices est décrite en détail dans un numéro de la série Insee-Méthode, dont une mise à jour est en cours.

La division participe également à un groupe de travail en vue du calcul d'indices pour les logements neufs, prévus par un règlement européen en cours d'adoption.

Une procédure pilote menée en 2011 par l'Inspection générale de l'Insee, dans la suite des préconisations du rapport Vorms sur le logement et la construction (2010) a conduit à la labellisation des indices d'Île-de-France. Les indices de province pourront également faire l'objet d'une procédure de labellisation, une fois pris le décret d'application pour la loi rendant obligatoire l'alimentation des bases notariales et sous réserve que les taux de couverture soient suffisants.

3. Opérations répétitives

Thèmes et opérations	Unité responsable	Observations
Enquête Loyers et charges	Division logement	Enquête en panel (ménages enquêtés pendant 5 trimestres), suivi trimestriel
Enquête sur les loyers auprès des bailleurs sociaux	Division logement	Interrogation d'un échantillon de 3000 logements chaque trimestre, échantillon renouvelé au bout de cinq ans
Études, mise à disposition de tableaux de résultats	Division logement	Publications à partir de données issues de l'enquête Logement de 2006, du recensement de la population et de SRCV. Études et tableaux mis progressivement en ligne sur insee.fr.
Indices Notaires-Insee	Division logement/Notaires/Conseil scientifique des indices Notaires-Insee	Surveillance et validation du calcul des indices trimestriels Notaires-Insee des prix de l'immobilier, effectué par les notaires.
Bilan annuel Logement et compte satellite du logement	Division logement	Estimation du parc de logements et de son évolution annuelle.

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

La division a mis en place une enquête auprès des bailleurs sociaux (projet Corail), destinée à remplacer une partie de l'enquête faite actuellement auprès des ménages dans la perspective d'améliorer la connaissance des loyers dans le secteur social. Environ 100 bailleurs sociaux sur un millier sont interrogés pour une trentaine de leurs logements chacun. Les tests réalisés pour préparer l'enquête ont permis de s'appuyer sur les systèmes d'information des bailleurs, dans la perspective de réduire au strict minimum leur charge de collecte.

5. Aspects particuliers du programme 2012

5.1. Aspects « Territoires »

L'enquête Logement 2013 comportera une extension régionale en Île-de-France, Nord-Pas de Calais et dans les Dom (selon un protocole à préciser pour ces derniers).

Dans le cadre du suivi des préconisations du groupe de travail sur le mal-logement de 2010-2011, la division a entamé avec le SOeS (service statistique du ministère de l'écologie) des travaux de comparaison entre Filocom et le recensement de la population sur les indicateurs de peuplement, le confort des logements et la vacance. Ces travaux seront poursuivis en 2013. Par ailleurs, des progrès seront recherchés dans l'articulation des travaux menés par les échelons régionaux de l'Insee et ceux du ministère de l'équipement sur le thème du mal-logement.

5.2. Aspects « environnement et développement durable »

Le questionnaire de l'enquête Logement 2013 comprendra comme les enquêtes précédentes un questionnement sur les dépenses d'énergie dans l'habitat des résidences principales et permettra de donner des résultats sur la précarité énergétique.

5.3. Aspects « évaluation des politiques publiques »

La division mène en continu des travaux d'étude des situations marginales de logement, notamment, depuis 2009, dans le cadre des préconisations énoncées par un groupe de travail mené par Maryse Marsat sur les situations marginales de logement, puis de celles du groupe de travail sur le mal-logement, qui a rendu son rapport en juin 2011.

5.4. Aspects « européens »

La division poursuivra en 2013 ses travaux de valorisation des enquêtes SRCV (dispositif européen de suivi des ressources et des conditions de vie des ménages) pour leur partie logement.

Un règlement européen en cours d'adoption prévoit la fourniture à Eurostat d'indices de prix des logements neufs à partir du 3^{ème} trimestre 2012 et celle d'indices de prix des logements occupés par leur propriétaire à partir du 3^{ème} trimestre 2014.

6. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2009-2013

Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
Expertise du dispositif d'observation de l'Insee sur le logement	Division logement / Ined	Remise d'un rapport en mars 2010	Le rapport contient un bilan du dispositif d'observation existant et des propositions sur les contours du dispositif vers lequel il serait souhaitable de s'orienter	Terminé
Préparation de l'enquête Logement 2013	Division logement	Courant 2013		Commencé depuis janvier 2010
Enquête Loyers et Charges auprès des ménages	Division logement		Enquête trimestrielle	Opération répétitive
Enquête sur les loyers des bailleurs sociaux	Division logement	Pré-enquête en 2011, collecte depuis 2011, résultats publiés à partir de	Enquête trimestrielle	Commencé depuis septembre 2008

		2013		
Indice des loyers	Division logement		Publication dans l'indice des prix à la consommation	Opération répétitive
Indices Notaires-Insee	Division logement/Notaires/Conseil scientifique des indices Notaires-Insee			Opération répétitive
Projection de ménages et de logements	Division logement	Travaux à prévoir en 2016	Dans la continuité des projections de population	Non commencé

7. Diffusion des travaux

7.1. Indices des Loyers

Les indices sont diffusés par le biais des publications habituelles de l'indice des prix à la consommation. Il avait été envisagé que, dans le courant de l'année 2011, les résultats soient publiés par voie d'un « Informations Rapides » trimestriel. Cependant, il a été décidé d'attendre la mise en place en 2013 du double dispositif combinant l'enquête auprès des ménages pour le secteur libre et l'enquête auprès des bailleurs sociaux dans le secteur social pour élaborer une publication coordonnée des résultats. Un Insee Première est programmé désormais chaque année.

7.2. Indices Notaires-Insee des prix des logements anciens

Les indices sont mis en ligne sur le web (rubrique « indices et séries statistiques » et banque de données macro-économiques) et publiés dans Informations Rapides. Ils sont également diffusés par les notaires. L'Insee participe à la conférence de presse trimestrielle des notaires d'Île-de-France.

Les notaires d'Île-de-France ont diffusé fin 2010 pour la première fois une estimation avancée d'un trimestre des évolutions de prix annuelles à Paris, sur la base des avant-contrats. Ces premiers résultats devront être consolidés, au fur et à mesure de l'amélioration de la collecte des avant-contrats.

L'Insee Première signalé au point précédent comportera des résultats sur les prix de l'immobilier ancien.

7.3. Bilan annuel logement

Les principaux résultats sont repris dans le rapport annuel de la commission des Comptes du logement. Le calage sur les données du recensement (cycle de cinq années avec résultats 2006) pourrait être l'occasion à terme d'une publication plus ciblée et à plus large diffusion.

Liste des publications diffusées effectivement en 2010-2012

Titre(s) et lien(s)	Type de diffusion selon la codification *	Enquêtes concernée(s) (intitulé et date)	Date de la diffusion	Remarques
Fiche « Acquisition de résidences principales » et fiche « prix des logements et des loyers », Insee Référence « Les revenus et le patrimoine des ménages »	3	Multi-sources		Annuel
Indices trimestriels des prix des logements anciens, Insee-	3	Bases notariales		Trimestriel

Informations Rapides				
Séminaire du Centre d'analyse stratégique (CAS) : « Améliorer la statistique du logement ? Une mise en perspective des acteurs, des outils et des usages »	1	Multi-sources	Janvier 2010	
« Le dispositif statistique de l'Insee dans le domaine du logement », Briant, Donzeau, Marpsat, Rougerie, document de travail N° F2010/02	3	Multi-sources	Avril 2010	
« Les indices de prix des logements anciens, version 2 des modèles hédoniques », Insee Méthodes n°111	4		2010	Version anglaise du document paru en décembre 2005
« Conditions de logement des ménages pauvres, in Les conditions de vie des personnes pauvres », Claudine Pirus, Pierrette Briant, travaux de l'Onpes, 2009-2010	4	Enquête Logement 2006	2010	Rapport de l'Onpes (travaux)
« L'accession à la propriété dans les années 2000 », Pierrette Briant, Insee Première n° 1291	4	Enquête Logement 2006	Mai 2010	
« Prix des logements anciens : dans les années 2000, ils ont augmenté beaucoup plus vite que les loyers et les revenus », Jacques Friggit, Catherine Rougerie, Insee Première n° 1297	4	Bases notariales, comptes nationaux	Mai 2010	
« Les inégalités face au coût du logement se sont creusées entre 1996 et 2006 », Pierrette Briant, France Portrait social, Edition 2010	4	Enquête Logement 2006	Novembre 2010	
« Être sans domicile, avoir des conditions de logement difficiles, la situation dans les années 2000 », Pierrette Briant, Nathalie Donzeau ; Insee Première N°1330	3	Multi-sources	Janvier 2011	
Présentation de l'Insee première « Être sans domicile, avoir des conditions de logement difficiles, la situation dans les années 2000 » à la 12 ^{ème} journée d'échanges des correspondants départementaux du Chantier national prioritaire 2008-2012 pour l'hébergement et l'accès au logement des personnes sans abri ou mal logées	5		26 janvier 2011	

« Conditions de logement : éléments statistiques pour une approche du mal-logement » ; intervention dans le cadre d'un séminaire de l'École de Ponts	5		1 ^{er} février 2011	Séminaire « Politique du logement » du Mastère "Action Publique" de l'École Nationale des Ponts et Chaussées
« Le taux d'effort des ménages en matière de logement : élevé pour les ménages modestes et les locataires du secteur privé », Claudine Pirus, Les revenus et le patrimoine des ménages - Insee Références - Édition 2011	4	SRCV		
« Prix des logements anciens et loyers entre 2000 et 2010 », Philippe Gallot, Élodie Leprévost, Catherine Rougerie, division Logement, Insee Première N° 1350	3	Bases notariales, enquête Loyers et Charges	mai 2011	
« La précarité énergétique : avoir froid ou dépenser trop pour se chauffer », Isolde Devalière, Pierrette Briant et Séverine Arnault, Insee Première N°1351	3	Enquête Logement 2006	mai 2011	
Les conditions d'habitat des enfants : poids des structures familiales et de la taille des fratries», Claudine Pirus, France Portrait social, Edition 2011	4	SRCV	Novembre 2011	
<i>Le mal-logement</i> , rapport d'un groupe de travail du Cnis, n° 126	1		juillet 2011	
« La part du logement dans le budget des ménages en 2010, alourdissement pour les locataires du parc privé », Séverine Arnault et Laure Crusson, division Logement, Insee Première N°1395	4	SRCV	mars 2012	

* type de diffusion

- 1 - Alimentation de processus aval *comptes nationaux, Eurostat, bases multisources...*
- 2 - Données détaillées, *bases de données, fichiers détail tout public ou public spécifique (chercheurs, collectivités...)...*
- 3 - Chiffres clés, principaux résultats "4 pages", *indicateurs, indices...*
- 4 - Synthèses, analyses publications de références, éventuellement multisources:::
- 5 - Valorisation, communication *site internet dédié, séminaire, conférence...*

Division des prix à la consommation

1. Exposé de synthèse

L'accent est mis sur l'amélioration de la méthodologie de **l'indice des prix à la consommation** et sur une diffusion plus diversifiée et mieux adaptée à la demande. En 2013, les relevés de prix sur internet vont se généraliser. D'autres développements sont également prévus, à titre expérimental, autour des données de caisse des enseignes de la grande distribution.

2. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2009-2013

Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
Indice des propriétaires occupants	INSEE-DSDS			En cours
Exploitation des données de caisses	INSEE-DSDS			En cours
Remplacement des outils de collecte	INSEE-DSDS			En cours
Rénovation des indices des produits frais	INSEE-DSDS		Travaux préliminaires en cours	En cours
Amélioration des traitements des effets qualité	INSEE-DSDS			En cours
Comparaisons spatiales de prix	INSEE-DSDS	Publication à l'été 2010	Enquête réalisée en mars 2010	achevé
Intégration de Mayotte dans l'IPC	INSEE-DSDS		Mission d'évaluation réalisée en 2012	Non commencé

3. Travaux nouveaux pour 2013

3.1 Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Projet d'exploitation des données issues des systèmes d'information de la grande distribution

Depuis plusieurs années, les systèmes d'information des enseignes de la grande distribution collectent des données de caisse. En pratique, pour les produits à codes-barres, la quantité de produits vendus dans la journée et le prix de vente unitaire sont enregistrés. Les produits concernés sont les produits industriels de l'alimentation et de l'hygiène-beauté, soit environ 15% de la consommation des ménages. Plusieurs instituts nationaux de statistiques européens ont engagé des travaux en vue d'intégrer ces données. L'Insee a lancé en 2010 une étude de faisabilité de l'intégration des données de caisse dans l'indice des prix à la consommation. Un groupe de travail a été monté avec les enseignes de la grande distribution et des travaux de simulation ont été entrepris à partir de données de test sur trois années et 20 familles de produits. Les résultats de ces travaux sont encourageants et ont conduit l'Insee, au printemps 2011, à s'engager dans une phase expérimentale de trois ans dont l'objectif est de simuler en vraie grandeur le calcul de l'indice des prix dans le champ des données de caisse. Cette démarche est soutenue financièrement par Eurostat. Des conventions ont été signées, à la fin de l'année 2011, avec des enseignes de la grande

distribution pour cette phase expérimentale. Un marché public a été lancé afin d'assurer une prestation informatique de redirection des données de caisse vers l'Insee pour les enseignes ayant signé des conventions. Les données parviendront en flux quotidien à l'Insee à partir de la fin de l'année 2012, de sorte que les premiers calculs expérimentaux interviendront dans le courant de l'année 2013. Le projet aura à traiter des questions techniques liées au calcul et à la collecte informatique des observations. Il devra également mener une réflexion sur l'impact organisationnel de ce nouveau type de collecte et sur le cadre juridique dans lequel s'inscrirait la collecte des données de caisse par l'Insee en régime permanent. Dans la phase expérimentale actuellement conduite, les données sont collectées auprès des enseignes sur la base du volontariat, dans le cadre d'une enquête de la statistique publique, l'usage des données étant strictement restreint aux travaux liés aux indices de prix à la consommation.

3.2 Exploitations nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs pour 2013

RAS

3.3 Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2013

3.3.1 Mise en place d'un indice expérimental sur les dépenses des propriétaires occupants

Les achats immobiliers étant considérés comme des dépenses d'investissement des ménages et non comme des dépenses de consommation, ils ne figurent pas dans les indices de prix à la consommation. Néanmoins, leur poids dans les dépenses est important de sorte qu'Eurostat a lancé, en 2010, un projet pilote destiné à mettre au point une série d'indices de prix européens relatifs aux dépenses de logement des propriétaires occupants, ainsi qu'un indice des prix des transactions immobilières. La France a participé à ces travaux qui déboucheront, en deuxième partie de 2012, sur une production à un rythme trimestriel. Ils compléteront l'information sur les prix dans un champ important de la dépense des ménages.

3.3.2 Amélioration de la qualité de l'IPC

- L'animation et la formation du réseau régional (collecte et production) seront poursuivies en liaison avec la Division "Coordination des activités d'enquête et des méthodes de collecte".

- La méthodologie de l'IPC sera améliorée sur divers points :

- développement des méthodes hédoniques pour le traitement des effets qualité lors des remplacements, en particulier dans les biens durables et, de manière plus générale, amélioration des méthodes de prise en compte de la qualité lors des remplacements de produit.
- amélioration des indices portant sur les produits frais : un changement de base est envisagé à l'horizon 2014 ;
- rénovations ou améliorations méthodologiques sur certains indices tarifaires (de manière générale sur les produits à évolution rapide et tarification complexe).

Enfin, les outils de collecte de l'IPC vont être remplacés au cours de l'année 2013 permettant d'améliorer les conditions de la collecte. L'application de collecte sera aussi revue à cette occasion ce qui permettra d'améliorer la qualité de la collecte.

4. Aspects particuliers du programme 2013

4.1 Aspects « Territoires »

RAS

4.2 Aspects « environnement et développement durable »

RAS

4.3 Aspects « évaluation des politiques publiques »

RAS

4.4 Aspects « européens »

Le processus d'harmonisation européenne des indices de prix se poursuivra en 2013.

5. Opérations répétitives

L'indice des prix continuera à être élaboré et diffusé mensuellement.

Cette diffusion passe par deux informations rapides (indice des prix à la consommation et indice des prix dans la grande distribution) et par internet où l'on trouve toute la gamme des indices produits : indices de référence détaillés, indices CVS, inflation sous-jacente, IPCH de la France et de ses partenaires.

Seront également mises à jour les données servant au simulateur d'indice des prix personnalisé (mise à jour mensuelle) et les études sur les indices des prix par catégories de ménages (mise à jour annuelle).

Par ailleurs, la BDM est actualisée le jour de la publication des indices.

L'intégration du département de Mayotte dans l'indice des prix fait actuellement l'objet d'une réflexion. Elle a été examinée dans le cadre d'une mission d'évaluation réalisée *in situ* au printemps 2012.

Opérations répétitives	Unité responsable	Suivi (ne rien inscrire)	Observations
Enquêtes			
Collecte des prix	INSEE-DSDS		
Exploitation de fichiers administratifs			
Autres travaux répétitifs			
Production des indices de prix (IPC, IPCH, IGPD...)	INSEE-DSDS		

6. Allègement de la charge statistique des entreprises

RAS

Division Revenus et patrimoine des ménages

1. Exposé de synthèse

Comme en 2012, l'axe structurant de l'année 2013 sera la poursuite de la mise en œuvre du moyen terme de l'Insee et des recommandations du rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi relatives aux inégalités de revenu et de patrimoine.

Parmi les grands chantiers du moyen terme de l'Insee figure la création d'un fichier exhaustif fiscal et social. Cette création permettra l'analyse de la pauvreté monétaire et des inégalités à un niveau géographique fin. Elle permettra également d'améliorer la connaissance du haut de la distribution des revenus. La constitution de ce fichier doit permettre de renforcer la cohérence du système d'information sur les revenus, qui s'appuiera alors sur l'enquête revenus fiscaux et sociaux (ERFS) et le fichier exhaustif. Les travaux devraient aboutir en 2013, pour une mise en production en 2014. Un pilote du projet est actuellement en cours : il consiste à tester les appariements entre les données Cnaf et DGFIP pour trois départements, l'Ille et Vilaine, la Seine-Saint-Denis et La Réunion. Un test sur l'ensemble du territoire, étendu aux prestations gérées par la Cnav et la CCMSA, devrait être réalisé entre mi-2012 et mi-2013, sous réserve de l'accord de la Cnil. La production courante pourrait débuter en 2014 et la diffusion fin 2014 après validation de la qualité des indicateurs localisés sur deux années.

Comme y invite le rapport Sen - Stiglitz, la prise en compte du bien-être, d'un point de vue objectif ou subjectif, dans la mesure des conditions de vie et des inégalités de situation sera renforcée en 2013 au travers du module secondaire de l'enquête Statistiques sur les Ressources et les Conditions de Vie. Ce module répond à un règlement européen. Il sera soumis à l'aval du Comité de Label en juillet 2012 et intégré à la collecte en mai-juin 2013. Le questionnaire associé au module secondaire 2013 complète le questionnement mis en place en 2010 afin de mieux comprendre les déterminants du bien-être des individus. Il permet de détailler certains aspects du questionnement principal de l'enquête SRCV, en particulier sur la satisfaction de différentes dimensions de la qualité de vie (emploi, relations avec les autres, cadre de vie...) mais également sur l'appréciation générale de la vie. La confiance envers différentes institutions est également abordée.

En 2011, des efforts particuliers ont été entrepris afin de raccourcir les délais de mise à disposition des résultats relatifs aux conditions de vie dans SRCV. La faisabilité technique étant acquise, reste à définir d'ici la fin de l'année 2012 une stratégie de publication d'indicateurs sur les conditions de vie (ainsi que les équipements non monétaires) six à neuf mois après la collecte, qui soit bien articulée avec la publication dix-huit mois après la collecte des indicateurs sur la pauvreté monétaire. Ces réflexions conduiront à une première série de publications au premier semestre 2013, qui préfigureront des publications annuelles dès 2014. D'autres investissements méthodologiques seront poursuivis en 2013 sur la production d'indicateurs avancés de pauvreté monétaire et l'estimation de taux de pauvreté régionaux fondés sur le dispositif SRCV.

Après la mise en place de l'enquête revenus fiscaux et sociaux à partir des revenus 2005, les enquêtes revenus fiscaux ont été rétopolées, ce qui permet en 2012 de disposer de séries homogènes sur les inégalités et la pauvreté de 1996 à 2010. Ces séries sont désormais publiées chaque année en décembre dans un Insee-Résultats. En 2013, les résultats de l'enquête sur les revenus fiscaux et sociaux porteront sur les revenus de 2011. Les modèles d'imputation des revenus financiers non imposables seront revus pour profiter de l'amélioration de la qualité de l'enquête Patrimoine 2010. Parallèlement, l'amélioration de la représentativité du dernier centile avec l'enquête sera testée en 2013, dans la perspective de gagner en cohérence avec le nouveau système d'observation des revenus à horizon 2014.

La valorisation des résultats de l'enquête Patrimoine 2010, réalisée fin 2009 – début 2010, se poursuivra en 2013, sous la forme notamment de la publication d'un numéro spécial de la revue Economie et Statistique. Des contributions sont attendues sur les thèmes suivants : consommation, épargne, choix de portefeuille ; financement de la retraite et transition démographique ; immobilier, fluctuations des prix et choix d'occupation du logement ; endettement, fragilité financière et contraintes de crédits ; entrepreneuriat, patrimoine privé et

patrimoine professionnel, transmission d'entreprise ; préférences individuelles et comportements patrimoniaux ; capital matériel et immatériel, et transmission intergénérationnelle. La réflexion sur la refonte du dispositif d'enquêtes sur le patrimoine des ménages sera engagée dès le deuxième semestre 2012 et tout au long de l'année 2013. Les réflexions s'organiseront autour de deux axes : d'une part la panélisation de l'enquête ; d'autre part le recours plus systématique aux sources fiscales pour enrichir ou améliorer la qualité des données collectées en matière de détention d'actifs financiers et immobilier. Ce nouveau dispositif, qui serait cofinancé par la Banque de France, a pour objectif de permettre la réalisation d'une enquête tous les trois ans, avec réinterrogation d'une partie des ménages sur plusieurs vagues.

2. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2009-2013

1. L'enquête Patrimoine 2010, réalisée fin 2009 début 2010, a permis de progresser dans toutes les directions inscrites au programme de moyen terme du Cnis. L'enquête a bien couvert les Dom. Son plan de sondage a été revu et a permis d'améliorer la précision des indicateurs de dispersion du patrimoine, et notamment la mesure des hauts niveaux de patrimoine. Enfin, un module secondaire collecté auprès d'un sous-échantillon de répondants a permis d'explorer certaines dimensions non matérielles du patrimoine comme le capital social. Ce travail doit donner lieu à publication courant 2012.
2. Le dispositif SRCV a poursuivi l'extension des thèmes couverts par l'enquête, en particulier sur les questions de privations matérielles (module 2009), de partage des ressources au sein des couples (module 2010) et de conditions de logement (module 2011). L'exploitation du module 2009 au niveau européen a permis de développer la réflexion sur la refonte de l'indicateur de pauvreté en conditions de vie au niveau européen et de préparer un nouveau module en 2014 sur les privations matérielles adaptées aux nouveaux besoins.
3. Les enquêtes Revenus fiscaux et sociaux ont été réropolées, ce qui permet de disposer en 2012 d'une série homogène depuis 1996. Les travaux de réropolation feront l'objet d'une documentation à l'été 2012. Ils ont d'ores et déjà permis de produire des analyses d'évolution des inégalités depuis 1996. Les pistes de rénovation de l'enquête envisagée au début de la réflexion sur la refonte du système statistique d'observation des revenus ont été abandonnées au profit de solution plus simple et plus efficace. Le projet Filosofi débouchera donc à horizon 2014 sur un système articulé autour d'une enquête (ERFS) et d'un fichier exhaustif (Filosofi, Revenus Fiscaux Localisés), plus cohérent.
4. Les travaux de décomposition du compte des ménages par catégorie ont débouché sur plusieurs publications. Les derniers travaux sur la décomposition du compte de patrimoine des ménages ont été publiés dans l'ouvrage *Economie Française 2012* et seront présentés à la conférence de *l'International Association for Research in Income and Wealth* cet été. Les investissements réalisés ont placé la France en position de chef de file pour la mise en cohérence des données micro- et macro-économiques.

3. Travaux nouveaux pour 2013

3.1 Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Module Bien-Etre SRCV2013

Les modules secondaires font partie intégrante du dispositif EU-SILC. Ils répondent à des demandes de la Commission européenne et sont pilotés par Eurostat. Les modules secondaires font l'objet chaque année d'un règlement européen de la Commission, en application du règlement cadre de codécision du Parlement et du Conseil. Il s'agit en effet d'obtenir des indicateurs structurels sur un thème différent chaque année depuis 2005, indicateurs qui viennent compléter ceux déjà produits pour le rapport de synthèse annuel de la Commission dans le domaine de la répartition des revenus, de la pauvreté et de l'exclusion sociale dans les États membres. Le module secondaire 2013 porte sur le bien-

être et s'inscrit dans la perspective de la mise en œuvre des recommandations du rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi, des travaux communautaires et des avis du Cnis (alinéa 16 de l'avis général 2010). Le rapport demande à la statistique publique de mettre en place un plan d'actions visant à mieux mesurer les différentes facettes de la qualité de la vie, dans leurs dimensions à la fois objectives et subjectives. Il recommande de s'intéresser tout spécialement aux corrélations entre les différentes carences, et aux sous-populations qui cumulent plusieurs facteurs de mauvaise qualité de la vie.

Refonte du dispositif Silc

Une Task-Force concernant la révision de l'enquête SILC et auquel participe la France a été mis en place à l'automne 2011 et se poursuivra jusqu'à l'été 2013. Après la remise du rapport et des recommandations de la Task-Force concernant la révision de l'enquête SILC, une réflexion sur la rénovation du questionnaire français devra s'engager en collaboration avec les divisions de l'INSEE et les services statistiques des Ministères pour une mise en place prévue pour 2016.

Refonte du dispositif d'enquêtes sur le patrimoine des ménages

La dernière enquête sur le patrimoine, réalisée fin 2009 – début 2010, a permis de progresser dans la connaissance des hauts patrimoines et la dimension non matérielle du capital. Le projet de refonte des enquêtes sur le patrimoine se fixe pour objectif de poursuivre l'amélioration du dispositif dans deux dimensions. D'une part, la fréquence d'observation sera accrue, l'intervalle entre deux enquêtes passant de six à trois ans, ce qui permettra de faciliter la réinterrogation d'une partie de l'échantillon sur plusieurs vagues successives et de disposer d'un dispositif en panel permettant de contrôler l'hétérogénéité actuellement inobservée dans les comportements patrimoniaux. D'autre part, le recours à des sources administratives sur la détention d'actifs financiers, ainsi que sur le patrimoine foncier et immobilier, sera expertisé sous réserve de la coopération de la DGFIP.

3.2 Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2013

Projet de Fichier Localisé Social et Fiscal (Filosofi)

Sous réserve d'accord de la Cnil sur le projet Filosofi, un test grandeur nature d'appariement de fichiers fiscaux (DGFIP) et sociaux (Cnaf, Cnav, CCMSA) sur l'ensemble de la France métropolitaine sera réalisé à partir du second semestre 2012 et se poursuivra en 2013. Les travaux en 2013 porteront d'une part sur la constitution, à partir des individus ou unités appariées, de ménages selon un contour aussi proche que possible de définition du ménage ordinaire au sens des enquêtes de l'Insee. D'autre part, des travaux statistiques sur les prestations sociales seront conduits car les informations disponibles dans les sources exhaustives ne sont pas comparables à celles disponibles dans l'enquête ERFS.

Refonte du dispositif d'enquêtes sur le patrimoine des ménages

Dans le cadre de la conception du prochain dispositif d'enquêtes sur le patrimoine des ménages, le recours à des sources administratives sur la détention d'actifs financiers, ainsi que sur le patrimoine foncier et immobilier, sera expertisé sous réserve de la coopération de la DGFIP.

3.3 Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2013

Dans le cadre des efforts réalisés pour valoriser les sources produites par la division et favoriser les échanges avec le milieu académique, deux numéros de la revue Economie et Statistique sont programmés pour publication en 2013. Le premier concernera des analyses menées à partir du dispositif SRCV, le deuxième des analyses sur le thème du patrimoine qui consisteront en priorité en des contributions empiriques exploitant la dernière enquête Patrimoine 2010. Dans les deux cas, plusieurs contributions de la division Revenus et patrimoine, méthodologiques (l'attrition dans le dispositif SRCV) ou thématiques (trajectoires de pauvreté monétaire ou en conditions de vie, rendements différenciés du patrimoine), sont prévues.

Les efforts réalisés en 2011 pour optimiser la production des données transversales SRCV doivent se concrétiser sous la forme de la publication d'indicateurs sur les conditions de vie des ménages en fin d'année n, pour les données collectées en mai-juin de l'année n. Il est prévu de publier pour la première fois ces indicateurs en 2013 sous la forme d'un Insee Première et d'un Insee Résultats.

L'analyse des trajectoires de niveau de vie et de pauvreté a constitué un axe majeur d'études de la division ces dernières années qui continuera à être approfondi en 2013. En prenant appui sur la connaissance capitalisée jusqu'à présent sur cette thématique, des travaux complémentaires seront également engagés à partir de fin 2012 et tout au long de 2013, notamment, pour élaborer des indicateurs synthétiques qui permettent un suivi plus conjoncturel des dynamiques de pauvreté.

Les travaux de la division autour de l'analyse des catégories intermédiaires de niveau de vie seront poursuivis.

Enfin, un module secondaire de l'enquête Patrimoine 2010 a permis de collecter des informations sur les habitudes de consommation des ménages. Ce module sera exploité de manière à identifier des relations au niveau microéconomique entre consommation, épargne et patrimoine.

3.4 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2013

Dans la chaîne de production SRCV, il est prévu de tester l'intégration d'un SICORE embarqué diplôme dans l'enquête SRCV pour la collecte 2014 : compte tenu de l'aspect panel de SRCV, le dispositif en cours de mise en place dans le TCM des enquêtes ménages doit être adapté au panel.

4. Aspects particuliers du programme 2013

4.1 Aspects « Territoires »

Projet de Fichier Localisé Social et Fiscal (Filosofi)

Parmi les objectifs du test grandeur nature du projet Filosofi qui sera conduit en 2012/2013 figurent la production d'indicateurs infra-communaux de disparités de niveaux de vie et la validation de la qualité des indicateurs produits. Cette partie des travaux d'investissement du projet sera réalisée plus spécifiquement par la division Statistiques Régionales, Locales et Urbaines en étroite collaboration avec le pôle Revenus Fiscaux de la Direction Régionale de Bretagne.

Dispositif SRCV

En réponse à une demande de la Commission européenne, des travaux méthodologiques seront réalisés en 2012/2013 pour produire des estimateurs régionaux des indicateurs de pauvreté et d'exclusion sociale. Ces travaux seront réalisés en étroite collaboration avec l'équipe de méthodologues de la Direction de la Méthodologie et de la Coordination Statistique et Internationale.

4.2 Aspects « environnement et développement durable »

RAS

4.3 Aspects « évaluation des politiques publiques »

RAS

4.4 Aspects « européens »

L'ensemble du dispositif SRCV est réalisé et coordonné dans un cadre européen. Chaque année, en janvier, un règlement de la Commission définit les variables cibles secondaires associées au module secondaire pour l'enquête suivante. À ce titre, le module secondaire 2013 sur le Bien-Etre fait l'objet du règlement (UE) n°62/2012 du 24 janvier 2012 de la Commission. Comme chaque année, la division participera en 2013 aux réunions du Working Group on Living Conditions d'Eurostat.

Fin octobre 2011 a débuté une *Task Force* pilotée par Eurostat sur la révision de la base légale du dispositif SILC. Cette *Task Force* se réunira pendant deux ans, elle regroupe une quinzaine de membres des INS qui devront réfléchir à la simplification du dispositif en termes de méthodologie (y compris de la dimension longitudinale) et contenu, à son adaptation aux besoins des utilisateurs et aux besoins de mesure des dimensions non matérielles du bien être. Les travaux de cette TF alimenteront les réunions des Directeurs des Statistiques Sociales. Fin 2013, la TF rendra un rapport aux DSS.

La Division RPM participe également au réseau *Household Finance and Consumption Network* mis en place par la BCE pour coordonner les enquêtes en zone Euro sur le patrimoine des ménages. Aucun règlement statistique européen n'y est cependant associé.

5. Opérations répétitives

Opérations répétitives	Unité responsable	Observations
Enquêtes		
SRCV	DRPM	
Exploitation de fichiers administratifs		
Enquête revenus fiscaux et sociaux	DRPM	Appariement entre enquête emploi en continu et données fiscales et sociales
Autres travaux répétitifs		
Insee-Références sur les revenus et le patrimoine des ménages	DRPM	
Insee Résultats ERFS	DRPM	
Insee Résultats SRCV	DRPM/DCVM	2013 sera la première année de production, les indicateurs diffusés seront relatifs aux conditions de vie en 2010, 2011 et 2012

6. Allègement de la charge statistique des entreprises

RAS

Unité des études démographiques et sociales

1. Exposé de synthèse

En 2013, la division « Enquêtes et Études démographiques » poursuivra ses travaux réguliers de comptabilité démographique (production des estimations de populations nationales, régionales et départementales, production des indicateurs démographiques nationaux). Elle continuera à participer à l'exploitation du recensement et de ses enquêtes annuelles, en lien avec ses productions statistiques habituelles.

Elle poursuivra également les projets non réguliers déjà engagés :

- refonte et extension de l'échantillon démographique permanent ;
- exploitation de l'enquête « Famille et logements » (réalisée en 2011) ;
- mise en cohérence de la diffusion des statistiques démographiques sur le site de l'Insee, notamment en ce qui concerne l'analyse des structures familiales.

L'essentiel des travaux de la cellule statistiques et études sur l'immigration en 2013 portera sur la poursuite des projets de diffusion de données sur les immigrés en lien avec le département des statistiques, des études et de la documentation (DSED) et sur les estimations des flux migratoires.

2. Travaux nouveaux pour 2013

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Aucune opération nouvelle ou rénovée n'est prévue.

2.2. Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2012

Aucune opération nouvelle ou rénovée n'est prévue.

2.3. Les autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2012

Aucune opération nouvelle ou rénovée n'est prévue.

3. Opérations répétitives

Opérations répétitives	Unité responsable	Suivi (ne rien inscrire)	Observations
Enquêtes			
Exploitation de fichiers administratifs			
Suivi de mortalité de différents échantillons de mortalité	Division des enquêtes et études démographiques		
Autres travaux répétitifs			
Production des estimations de population nationale, régionale et départementale au 1er janvier (i.e. répartition par sexe, âge et situation matrimoniale au niveau national).	Division des enquêtes et études démographiques		
Production des indicateurs démographiques nationaux	Division des enquêtes et études démographiques		
Estimation des stocks et flux migratoires	Cellule statistique et études sur les immigrés		Dans le cadre du règlement européen sur les statistiques de migration en lien avec le futur règlement sur les données démographiques

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Sans objet.

5. Aspects particuliers du programme 2012

5.1. Aspects « Territoires »

Rien à signaler.

5.2. Aspects « environnement et développement durable »

Rien à signaler.

5.3. Aspects « évaluation des politiques sociales publiques » :

Rien à signaler.

5.4. Aspects « européens »

Règlement européen en cours d'élaboration sur la transmission des données démographiques

6. Diffusion des travaux

Les données (estimations de population, indicateurs démographiques...) sont publiées sur le site www.insee.fr et/ou des ouvrages (Insee Références).

Les fichiers de production et de recherche sont diffusés via le Centre Quételet.

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2009-2013

Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
Refonte de l'échantillon démographique permanent	Division des enquêtes et études démographiques	Livraison d'une première base restructurée fin 2012		En cours
Enquête Famille et Logements	Division des enquêtes et études démographiques	Appariement avec l'enquête annuelle de recensement de 2011		Collecte réalisée en 2011. Apurement et pondérations effectués en 2012
Nouvelles projections démographiques	Division des enquêtes et études démographiques	Publication fin 2010		Projections réalisées ; diffusion des résultats achevée
Enquête sur le handicap et la santé	Division des enquêtes et études démographiques (avec la DREES)	Diffusion du volet ménages en 2009. Diffusion du volet institutions en 2010		Diffusion des deux volets de l'enquête moins d'un an après la fin de la collecte. Diffusions complémentaires (2011) avec des enrichissements.

En 2013, la division « Enquêtes et Études démographiques » poursuivra ses travaux réguliers de comptabilité démographique (production des estimations de populations nationales, régionales et départementales, production des indicateurs démographiques nationaux). Elle continuera à participer à l'exploitation du recensement et de ses enquêtes annuelles, en lien avec ses productions statistiques habituelles.

Elle poursuivra également les projets non réguliers déjà engagés :

- refonte et extension de l'échantillon démographique permanent ;
- exploitation de l'enquête « Famille et logements » (réalisée en 2011) ;
- mise en cohérence de la diffusion des statistiques démographiques sur le site de l'Insee, notamment en ce qui concerne l'analyse des structures familiales.

L'essentiel des travaux de la cellule statistiques et études sur l'immigration en 2013 portera sur la poursuite des projets de diffusion de données sur les immigrés en lien avec le département des statistiques, des études et de la documentation (DSED) et sur les estimations des flux migratoires.

Annexe : liste des publications diffusées effectivement en 2011-2013

Titre(s) et lien(s)	Type de diffusion selon la codification *	Enquêtes concernée(s) (intitulé et date)	Date de la diffusion	Remarques
« Bilan démographique 2010 - la population française atteint 65 millions d'habitants », Anne Pla et Catherine Beaumel, Insee Première n°1332 (http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=ip1332) Pyramide des âges animée (http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg_id=0&ref_id=bilan-demo)	3	Estimations de population, Statistiques de l'état civil	Janvier 2011	Mise à jour simultanée des chiffres clés et données détaillées correspondantes sur insee.fr
« Un million de pacsés début 2010 », Emma Davie, Insee Première n°1336, février 2011. (http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=ip1336)	3	Enquêtes Revenus fiscaux	Février 2011	
« Fécondité et niveau d'études des femmes en France à partir des Enquêtes Annuelles de Recensement », Emma Davie et Magali Mazuy, Population Vol 65 n°3, Ined 2011.	4	Enquêtes annuelles de recensement	Janvier 2011	
« Le volet Ménage de l'enquête handicap-santé : présentation, calcul des poids », Gérard Bouvier, Document de travail n°F1101 (http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=F1101).	4	Handicap santé Ménage 2008	Février 2011	Méthodologie
« Le volet Institution de l'enquête handicap-santé : présentation, calcul des poids », Gérard Bouvier, Document de travail n°F1102 (http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=F1102)	4	Handicap santé Institution 2009	Février 2011	Méthodologie
« L'enquête handicap-santé : présentation générale », Gérard Bouvier, Document de travail n°F1109 (http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=F1109)	4	Handicap santé 2008-2009	Octobre 2011	Méthodologie
Population immigrée - Population étrangère - Exploitation complémentaire du recensement de la population 1999 en France métropolitaine (http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=rp99pipe)	4	Recensement 1999	Février 2011	Mise en ligne de données déjà publiées en décembre 2001 sur supports papier et cédérom

Titre(s) et lien(s)	Type de diffusion selon la codification *	Enquêtes concernée(s) (intitulé et date)	Date de la diffusion	Remarques
Estimation du nombre des individus pacsés en France métropolitaine, Emma Davie, document de travail n°1105 (http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=F1105)	4	Enquête Revenus fiscaux et sociaux	Mars 2011	
La situation démographique en France en 2009 ; <i>Insee résultats</i> , n°122 SOC (http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/irweb.asp?id=sd2009)	2	Estimations de population, Statistiques de l'état civil	Juin 2011	
Les facteurs explicatifs de la mortalité infantile en France et leur évolution récente. L'apport de l'échantillon démographique permanent. Xavier Niel, document de travail n°F1106 (http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=F1106)	4	Echantillon démographique permanent	Juin 2011	
Statistiques d'état civil - naissances en 2010, <i>Insee résultats</i> , n°123 SOC (http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/irweb.asp?id=sd20101)	2	Statistiques de l'état civil	Septembre 2011	
L'espérance de vie s'accroît, les inégalités sociales face à la mort demeurent ; Nathalie Blanpain, Insee Première n°1372 (http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1372)	2	Echantillon démographique permanent	Octobre 2011	
Les inégalités sociales face à la mort - Tables de mortalité par catégorie sociale et indices standardisés de mortalité pour quatre périodes (1976-1984, 1983-1991, 1991-1999, 2000-2008), Nathalie Blanpain et Olivier Chardon, document de travail n°F1108 (http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=F1108)	4	Echantillon démographique permanent	Octobre 2011	
De 55 à 65 millions d'habitants : pourquoi la population a-t-elle augmenté plus vite en France que dans les pays voisins ? Catherine Beaumel et Pascale Breuil-Genier, France, portrait social (http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/FPORSOC11c_VE21Demo.pdf)	4	Estimations de population, statistiques de l'état civil	Novembre 2011	
Les immigrés, les descendants d'immigrés et leurs enfants, Pascale Breuil-Genier, Catherine Borrel, Bertrand Lhommeau (http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/FPORSOC11d_VE22Immig.pdf)	4	Recensement, Trajectoires et Origines 2008	Novembre 2011	
« Bilan démographique 2011 - la fécondité reste élevée », Anne Pla et Catherine Beaumel, Insee Première n°1385 (http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=ip1385)	3	Estimations de population, Statistiques de l'état civil	Janvier 2012	Mise à jour simultanée des chiffres clés et données détaillées correspondantes sur insee.fr

Titre(s) et lien(s)	Type de diffusion selon la codification *	Enquêtes concernée(s) (intitulé et date)	Date de la diffusion	Remarques
« Qui vit seul dans son logement ? Qui vit en couple ? » Guillemette Buisson et Fabienne Daguët, Insee Première n°1392 (http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1392)	3	Recensements 1990, 1999 et 2008	Février 2012	
Statistiques d'état civil - décès en 2010, <i>Insee résultats</i> , n°126 SOC (http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/irweb.asp?id=sd20103)	2	Statistiques de l'état civil	Février 2012	
Statistiques d'état civil - mariages en 2010, <i>Insee résultats</i> , n°129 SOC (http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/irweb.asp?id=sd20102)	2	Statistiques de l'état civil	Avril 2012	
Mesurer la fécondité par secteur d'activité (secteur public / secteur privé / non salarié) et par catégorie sociale à partir du recensement Emma Davie et Xavier Niel, Document de travail n°F1203 (http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=F1203)	4	Recensement, Statistiques de l'état civil	Avril 2012	

* type de diffusion

- 1 - Alimentation de processus aval *comptes nationaux, Eurostat, bases multisources...*
- 2- Données détaillées, *bases de données, fichiers détail tout public ou public spécifique (chercheurs, collectivités...)...*
- 3 - Chiffres clés, principaux résultats "4 pages", *indicateurs, indices...*
- 4 - Synthèses, analyses publications de références, éventuellement multisources
- 5 - Valorisation, communication site internet dédié, séminaire, conférence...

Ministère de la culture et de la communication

Secrétariat général

Département des études, de la prospective et des statistiques

1. Exposé de synthèse

Le DEPS doit produire des statistiques sur le champ culturel en prenant en compte les évolutions de ce secteur et de la société (évolution des statistiques sociales, prise en compte de nouvelles pratiques culturelles, modifications des filières économiques...) dans le respect des règles statistiques et du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. L'expertise du DEPS doit être valorisée et développée, notamment à l'international. La diffusion de ses travaux statistiques sur l'internet fait partie de cette valorisation. Ces différents objectifs impliquent le développement d'outils statistiques structurants et le maintien de l'équipe statistique sur l'ensemble des domaines couverts (emploi, économie et financement, enseignement, pratiques culturelles).

Les projets statistiques du DEPS pour 2013 reposent à la fois :

1°) sur les travaux « répétitifs » au sens du Cnis (poursuivis d'année en année) : exploitations complémentaires de fichiers issus d'enquêtes du DEPS ou de l'Insee et nécessitant un approfondissement qualitatif, pilotage et gestion d'enquêtes annuelles (enseignement supérieur culturel, spectacle vivant) ou pluri-annuelles (dépenses culturelles, pratiques culturelles) production de l'annuaire "Chiffres clés" ;

2°) sur les travaux nouveaux liés aux enjeux du Deps et à son positionnement de service d'études transversales au sein du ministère (suivi et exploitation statistique de l'enquête renouvelée "Dépenses culturelles", réflexions sur l'évolution de l'enquête "Pratiques culturelles" avec prise en compte du numérique, étude statistique rétrospective sur 25 ans d'emploi culturel).

Ainsi, la version renouvelée de l'enquête statistique nationale sur « Les dépenses culturelles des collectivités locales » va être lancée à l'été 2012. Cette nouvelle édition de l'enquête, qui portera sur les comptes administratifs 2010, s'appuiera sur un nouvel échantillon des communes de plus de 10 000 habitants.

Par ailleurs, une réflexion méthodologique sur la prise en compte du numérique dans la mesure statistique est menée autour des questionnements suivants : impact du numérique sur l'outil de mesure statistique lui-même, en particulier sur la méthodologie d'enquête (nouveaux dispositifs d'enquêtes via Internet et via les NTIC) ; comment mesurer et délimiter ce nouveau champ et enfin comment le numérique modifie le champ culturel traditionnel.

Un travail rétrospectif de 25 ans d'évolution de l'emploi artistique et culturel a été commencé fin 2011 : il s'appuie notamment sur les recensements de la population depuis les années 1980 ainsi que sur le panel DADS (analyse longitudinale, de 2004 à 2008, des carrières des salariés de la culture) et l'enquête Emploi « renouvelée ». Le bilan sera publié dans un ouvrage "Questions de culture" et donnera lieu à un colloque en 2013.

Une étude de prospective Culture & Médias 2030 a été conduite à partir de 2010 : la mise en œuvre, à horizon 2020, de quarante chantiers stratégiques a fait l'objet d'un rapport publié en 2012 pour conférer plus de pertinence et d'efficacité à la conduite des actions stratégiques des politiques culturelles. Le DEPS pourrait, dans la réalisation de ces projets, élaborer un dispositif de valorisation, d'appropriation et d'études à court et moyen termes pour favoriser le débat, dispositif dans lequel la fonction d'expertise statistique du DEPS s'intégrerait.

Enfin, le DEPS proposera en 2013 des événements liés au cinquantenaire de la création du service des études et recherches qui existe depuis 1973 et est devenu en 2004 le DEPS, département des études, de la prospective et des statistiques. Les thématiques développées seront, entre autres,

- ▲ "25 ans d'évolution de l'emploi artistique et culturel" ;
- ▲ "Les pratiques culturelles des français : bilan et prospective" ;
- ▲ « Enfance et culture, le genre et la culture ».

2. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2009-2013

Les grandes orientations 2009-2013 du DEPS portaient sur des analyses nouvelles complémentaires à réaliser autour des publics et des pratiques culturelles, sur le thème de la transmission et de la légitimation ou encore sur l'emploi culturel. La rénovation de l'enquête sur les dépenses culturelles, l'intégration de secteurs culturels dans l'enquête sectorielle annuelle (ESA), le pilotage de travaux européens et la rénovation d'outils (référentiels et bases de données) constituaient les éléments du programme quinquennal.

Les analyses complémentaires sur les thématiques citées ont donné lieu à d'importants travaux statistiques et à la production d'un corpus de publications variées, publications synthétiques et régulières telles les Culture Chiffres ou à des études approfondies d'ouvrages comme les Questions de culture (exemple : "L'enfance des loisirs. Trajectoires communes et parcours individuels de la fin de l'enfance à la grande adolescence", cf. Annexe des publications 2010-11).

Le socle de production statistique sur l'emploi et les professions du secteur a ainsi été poursuivi et actualisé, le plus souvent à un rythme annuel. Il est régulièrement enrichi, à l'aide de nouvelles sources ou de sources renouvelées, s'appuyant à la fois sur des sources de la statistique publique (Insee) et sur des sources professionnelles propres au secteur (issues des systèmes d'information des organismes sociaux et des sociétés d'auteurs). Exploitées en interne, elles ont donné lieu à de nombreuses publications (voir Annexe sur les publications 2010-11) ; le travail rétrospectif sur les 25 ans d'emploi artistique et culturel en est la continuité.

A l'issue de la dernière enquête sur les dépenses culturelles publiée en 2009, des chantiers méthodologiques ont été menés en 2010-2011 : il s'agissait par exemple d'établir un nouvel échantillon des communes métropolitaines de plus de 10.000 habitants et de réaliser une enquête de faisabilité pour étendre l'enquête aux DOM. La nouvelle édition de l'enquête en 2012 portera sur les comptes administratifs 2010 et intégrera, pour la première fois, les collectivités d'outre-mer. Les résultats de cette enquête sont attendus pour le premier semestre 2013.

En partenariat avec l'Insee, le DEPS a piloté l'intégration des secteurs d'activité marchands du spectacle vivant dans l'enquête nationale sur l'économie des entreprises (ESA) : la première année de collecte a eu lieu en 2011. Par ailleurs, pour couvrir le champ complet du spectacle vivant, une interrogation parallèle des unités non marchandes a aussi été mise en place en 2011 dans l'enquête "Vie associative" de l'équipe scientifique de Mme Viviane Tchernonog (Centre d'Économie de la Sorbonne de l'Université Panthéon – Sorbonne Paris I).

Enfin, sous l'égide d'Eurostat, le DEPS a participé entre 2009 et 2011 aux travaux de l'ESSnet-Culture, notamment en pilotant le groupe chargé de l'exercice préalable de conceptualisation du champ de la culture, nécessaire pour garantir la comparabilité des enquêtes statistiques. Présentées en octobre 2011 lors de la conférence finale, les recommandations de l'ESSnet dote l'Union européenne d'un socle minimum et consensuel d'activités économiques culturelles ainsi que de normes devant permettre de produire des statistiques européennes régulières et comparables.

Pour finir, le projet de constitution du référentiel culturel permettrait au DEPS de disposer d'un répertoire statistique pour gérer, coordonner et mettre en place un socle d'enquêtes culturelles. Ce projet de Répertoire des unités culturelles nécessite de : 1) créer le référentiel du SDSI constitué d'un noyau dur d'informations (Siren, Siret, identifiants culture) qui permettent l'interopérabilité des applications transversales et métiers, et donc la production de données cohérentes et homogènes, 2) constituer un répertoire des acteurs culturels, susceptible de constituer des bases d'enquêtes. La réalisation de ce projet concerne l'ensemble du ministère de la Culture et de la Communication, compte tenu de l'importance des acteurs sous forme associative dans le patrimoine, les arts plastiques et le spectacle. Les entreprises du marché de l'art et du commerce des oeuvres et objets d'art sont de matière à offrir un premier terrain d'application à cette démarche.

PUBLICATIONS DU DEPS EN 2010

CULTURE ETUDES

- Nicolas AUBOUIN, Frédéric KLETZ, Olivier LENAY, Médiation culturelle : l'enjeu de la gestion des ressources humaines, mai 2010, 12 p.

CULTURE CHIFFRES

- Marie GOUYON, Un typologie de l'emploi dans le secteur culturel en 2007, mars 2010, 16 p.
- Valérie DEROIN, Diffusion et utilisations des Tic en France et en Europe en 2007, mars 2010, 8 p.
- Marie GOUYON, Frédérique PATUREAU, Tendances de l'emploi dans le spectacle, février 2010, 8 p.
- Bruno DIETSCH, Marie-Françoise SOTTO', L'enseignement spécialisé de la musique, de la danse et de l'art dramatique en 2008-2009, septembre 2010, 8 p.
- Chantal Lacroix, Fréquentation des équipements culturels, septembre 2010, 8 p.

CULTURE PROSPECTIVE

- L'invention de la prospective culturelle, Texte choisis d'Augustin Girard, janvier 2010, 32 p.
- Françoise BENHAMOU, Modèles économique d'un marché naissant : le livre numérique, juin 2010, 16 p.

CHIFFRES CLES

- Chantal LACROIX, Chiffres clés 2010. Statistiques de la culture, mars 2010, La Documentation française.

QUESTIONS DE CULTURE

- Sylvie OCTOBRE (sous la dir. de), Enfance et cultures. Transmission, appropriation et représentation, novembre 2010, DEPS/Ministère de la Culture et de la Communication [diffusion La Documentation française].
- Sylvie OCTOBRE, Christine DETREZ, Pierre MERCKLE, Nathalie BERTHOMIER, L'enfance des loisirs. Trajectoires communes et parcours individuels de la fin de l'enfance à la grande adolescence, décembre 2010, DEPS/Ministère de la Culture et de la Communication [diffusion La Documentation française].

PUBLICATIONS DU DEPS EN 2011

CULTURE ETUDES

- Muriel de VRIÈSE, Bénédicte MARTIN, Corinne MELIN, Nathalie MOUREAU, Dominique SAGOT-DUVAUROUX, Diffusion et valorisation de l'art actuel en région
- Françoise ENEL, Politiques d'éducation artistique et culturelle : rôle et action des collectivités locales
- Bruno MARESCA, Romain PICARD, Dépenses culture-médias des ménages en France au milieu des années 2000 : une transformation structurelle
- François MOREAU, Stéphanie PELTIER, La diversité culturelle dans l'industrie du livre en France (2003-2007)
- Marc BOURREAU, François MOREAU, Pierre SENNELART, La diversité culturelle dans l'industrie de la musique enregistrée (2003-2008)
- Sylvie OCTOBRE, Nathalie BERTHOMIER, L'Enfance des loisirs. Éléments de synthèse
- Olivier DONNAT, Pratiques culturelles 1973-2008. Dynamiques générationnelles et pesanteurs sociales
- Valérie DEROIN, Approche statistique européenne de la culture (français / anglais)

CULTURE CHIFFRES

- Muriel de VRIÈSE, Portrait économique des diffuseurs d'art actuel inscrits à la Maison des artistes
- Marie GOUYON, Diversité des carrières d'auteur de l'audiovisuel et du spectacle vivant. Les auteurs de la SACD, 1997-2008
- Marie GOUYON, Peintres, graphistes, sculpteurs : les artistes auteurs affiliés à la Maison des artistes en 2009
- Marie GOUYON, Écrivains, photographes, compositeurs... les artistes auteurs affiliés à l'Agessa en 2008
- Marie GOUYON, L'emploi salarié dans le spectacle en 2008 : une diversité de situations
- Bruno LUTINIER, DIETSCH, Marie-Françoise SOTTO, Formations artistiques, culturelles et en communication en 2009 : 155 00 étudiants dans des filières très diversifiées

CULTURE PROSPECTIVE

- Philippe MOATI, Prospective du commerce physique des biens culturels

CULTURE METHODE

- Florence LÉVY-HARTMANN, Une mesure de la diversité du marché du film en salle et en vidéogrammes en France et en Europe
- Olivier DONNAT, Pratiques culturelles 1973-2008. Questions de mesure et d'interprétation des résultats
- Valérie DEROIN, Conceptualisation statistique du champ de la culture

QUESTIONS DE CULTURE

- Culture & Médias 2030, Prospective de politiques culturelles
- Delphine NAUDIER, Olivier ROUEFF, Stanislas WIZÉ, Intermédiaires du travail artistique
- Jean-Pierre DURAND, Joyce SEBBAG, Métiers du graphisme

CHIFFRES CLES

- Chantal LACROIX, Chiffres clés 2011, Statistiques de la culture

PUBLICATIONS DU DEPS EN 2012

CULTURE ETUDES

- Territoires et ressources des compagnies en France
- La lecture de bandes dessinées en France
- Les prestations techniques, entre création et industrie
- Le Revenu de solidarité active (RSA) dans les métiers artistiques
- La sériphilie
- Impact économique Visa pour l'image
- Mesures nationales et communautaires d'intervention publique et parapublique à l'égard des industries culturelles et médiatiques

CULTURE CHIFFRES

- Les établissements d'enseignement supérieur Culture, année 2010-2011
- L'emploi salarié dans le secteur culturel en 2009 (à partir de l'enquête DADS)
- Caractéristiques économiques du champ de la culture
- Données statistiques sur les entreprises du spectacle vivant

CULTURE METHODE

- Impact économique Visa pour l'image

QUESTIONS DE CULTURE

- Promouvoir les œuvres culturelles, Investissements publicitaires des filières d'industries culturelles
- Traduire : conditions économiques et culturelles de la circulation internationale des œuvres
- La culture au prisme de l'enfance, une approche internationale des sciences humaines, actes de colloque
- X. DUPUIS, L'économie du musical
- Actes du séminaire GIS Culture médias & numérique
- Cartographie spectacle vivant : le cas des musiques actuelles, coédition IRMA

CHIFFRES CLES

- Chantal LACROIX, Chiffres clés 2012, Statistiques de la culture

3. Travaux nouveaux pour 2013

3.1 Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Enquête sur les valeurs et représentations :

Une première étude exploratoire à caractère méthodologique a été lancée en 2009 auprès de lycéens sur leurs représentations de la culture. Il s'agit d'étendre le champ de l'interrogation à l'ensemble de la population adulte afin de mieux cerner l'importance symbolique accordée à la culture et les liens entre représentations de la culture et représentations d'univers connexes (loisirs, sport, éducation, etc.) et de s'interroger sur la réalité d'un certain relativisme culturel qui se traduirait par une prise de distance à

l'égard des critères de la légitimité culturelle et un effacement des hiérarchies. Au-delà de l'intérêt intrinsèque d'une telle perspective, il s'agit d'éclairer la dimension symbolique des pratiques culturelles pour apporter des éléments d'interprétation aux évolutions observées.

Après une étude qualitative préalable en 2012, la réalisation d'une enquête nationale en 2013 sera réalisée par sondage auprès d'un échantillon représentatif de la population française. Elle devra préciser les thématiques à privilégier (conceptions de la culture, contours et ses hiérarchies, opinions à propos de l'élargissement continu du champ de compétences des pouvoirs publics en matière culturelle et de la légitimité des principes et finalités des politiques culturelles, appréciations sur les contenus de la culture numérique) ainsi que les conditions d'enquête les plus adéquats pour les aborder.

Enquête statistique nationale sur les dépenses culturelles des collectivités locales :

L'enquête lancée en 2012 auprès des communes, intercommunalités, départements et régions et visant à connaître les dépenses des collectivités locales dans le domaine culturel et leur évolution sera achevée en 2013 et donnera lieu à une restitution en cours d'année.

Cette enquête régulière ne fait pas l'objet d'une procédure de labélisation.

3.2 Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2013

Dans un souci de capitalisation des travaux statistiques et de poursuite des études d'approfondissement qualitatif sur la diversité, l'évolution des contenus et des formes de l'emploi culturel l'exploitation de nouvelles enquêtes et de sources statistiques nationales Insee se poursuivra :

- Enquête Emploi (exploitation annuelle) avec l'acquisition de données statistiques enrichies sur le marché de l'emploi intermittent concernant :

- ♣ les données de 1986 à 2009 fournies en 2012,
- ♣ les données de 1986 à 2010 fournies en 2013
- ♣ les données de 1986 à 2011 fournies en 2014.

Du fait de sa fragilité (en termes d'effectifs travaillant dans le champ culturel), l'Enquête Emploi ne donne pas lieu à une exploitation en tant que telle mais fournit des données de cadrage et des éléments de contexte pour les études s'appuyant sur d'autres sources statistiques.

- Déclarations annuelles des données sociales, DADS (exploitation annuelle) : en 2012-2013 pour les années 2009, 2010, 2011.

- Recensement de la population : les données « emploi/professions » du Recensement rénové de la population 2007 sont disponibles au niveau national. Une exploitation approfondie est donc commencée, elle offrira une photographie détaillée de l'emploi et des professions au niveau national et régional. Cette exploitation permettra en outre la réalisation d'une étude rétrospective sur l'évolution des grandes caractéristiques de l'emploi culturel depuis le début des années 1980 en procédant à une comparaison avec les données des recensements précédents de la population.

3.3 Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2013

Vous indiquerez ici les orientations du service pour les travaux d'études et de diffusion présentant un caractère « nouveau » en 2013 (ne faisant pas partie des travaux répétés annuellement), ainsi que les périodes de diffusion envisagées pour ceux-ci.

3.4 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2013

Exploitation nouvelle de données sectorielles sur le spectacle vivant :

L'extension en 2011 de l'enquête ESA aux secteurs d'activités marchands du spectacle vivant permettra de mesurer en 2012 le poids économique que représentent ces secteurs culturels et de réaliser une analyse des caractéristiques des professionnels par filière (création de spectacles, production, diffusion, activités connexes de vente).

Rénovation de la base de données de statistiques culturelles (BDSC) :

Cette base contient l'ensemble des données du champ de la culture depuis 40 ans et permet la production de l'annuaire statistique de la culture « Chiffres clés ». Sa maintenance n'étant plus assurée, sa rénovation et sa migration sont indispensables à la pérennisation de « Chiffres clés ». Cet annuaire reste l'une des publications attendues du département, qui contribue à sa reconnaissance au sein et au-delà du ministère.

4. Aspects particuliers du programme 2013

Quatre aspects, transversaux à vos projets 2013, seront isolés dans cette partie afin de faire le point sur les avancées et les projets en matière de données régionales et locales, de données sur l'environnement et le développement durable, d'évaluation des politiques publiques et de comparaisons européennes.

4.1 Aspects « Territoires »

Enquête statistique nationale sur les dépenses culturelles des collectivités locales :

L'enquête lancée en 2012 auprès des communes, intercommunalités, départements et régions et visant à connaître les dépenses des collectivités locales dans le domaine culturel et leur évolution permettra de disposer en 2013 de données locales.

Amélioration du suivi de la fréquentation touristique des sites et événements culturels : expérimentation d'un panel national et étude qualitative sur trois régions

Un premier diagnostic des sources et dispositifs existants en matière de suivi de la fréquentation touristique des sites et événements culturels a été conduit dans le cadre d'une étude de faisabilité menée avec la direction du tourisme en vue de la création d'un outil partagé entre les deux ministères.

Un groupe de projet regroupant les services concernés du ministère de la Culture et ceux de la direction du Tourisme, ainsi que Atout France, l'agence de développement touristique de la France, est chargé de la conception et de la mise en œuvre d'un dispositif partagé de suivi de la fréquentation touristique d'un panel national de sites et d'événements culturels. Ce panel intégrera également les territoires d'outre-mer.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la convention culture tourisme, liant les deux ministères.

Dans le prolongement de ce travail, afin d'approfondir la connaissance de la fréquentation permettant de conduire à une approche en terme de publics, un projet d'étude qualitative sera mené dans trois régions, en vue d'identifier les voies d'une amélioration de la connaissance des profils socioculturels des clientèles et de leurs provenances et à préfigurer les mécanismes à mettre en place pour y parvenir, concernant tant les outils nécessaires au recueil des informations au niveau de chaque site que les circuits de remontée et de mise en accessibilité de l'information.

L'impact d'événements culturels uniques importants sur l'activité économique locale, régionale ou nationale (étude lancée en 2012, achevée en 2013) :

L'impact économique d'un événement culturel important unique (ou exceptionnel ou singulier ou non régulier) ou d'une série d'événements culturels importants uniques – par exemple, au niveau national, une « capitale européenne de la culture » (Lille, en 2004), une exposition temporaire exceptionnelle, la Biennale de Paris, l'édition parisienne de la Nuit blanche, une exposition universelle, etc. – attirant sur une période courte de nombreux visiteurs (au sens large) de l'extérieur d'un territoire environnant prédéfini a pu être invoqué par les communicants, les médias et les politiques pour venir justifier l'octroi de fonds publics.

De manière exploratoire, il s'agirait de s'inspirer directement de la littérature en économie du sport sur l'analyse rétrospective des effets produits localement par la tenue d'événements sportifs uniques importants (Jeux olympiques d'été ou d'hiver, coupes du monde, Super Bowl, etc.) pour estimer à l'aide d'outils économétriques et de données agrégées disponibles sur moyenne et longue période (séries temporelles), pour des territoires de différentes tailles, l'impact économique d'un échantillon de quelques événements culturels importants uniques pour un certain nombre de variables : valeur ajoutée, rémunérations individuelles, emploi, taux de chômage, recettes fiscales, ventes imposables, etc. La première étape du travail consisterait à identifier des événements culturels qui soient raisonnablement comparables aux événements sportifs en question, la deuxième étant d'investiguer sur les données nécessaires au travail d'analyse statistique avant de faire celui-ci.

4.2 Aspects « environnement et développement durable »

RAS

4.3 Aspects « évaluation des politiques publiques »

Les méthodes micro-économétriques appliquées à l'évaluation des politiques publiques en matière culturelle (étude lancée en 2012, achevée en 2013) :

L'économiste dispose aujourd'hui d'une boîte à outils de plus en plus développée et diversifiée pour évaluer empiriquement – économétriquement – les politiques publiques, pourvu que des données statistiques exploitables suffisamment fiables lui soient disponibles. Ces outils sont ceux de l'analyse

économique, cette dernière cherchant en particulier à distinguer tous les effets produits possibles (dont ceux parfois qualifiés de « pervers »), pas seulement celui ou ceux explicitement (quand c'est le cas) visés par le décideur public (ce que l'on voit, relativement à ce que l'on ne voit pas) et/ou assez facilement mesurables. De plus, outre qu'elle tend à éviter toute erreur de composition, l'analyse économique cherche avantagement à éviter toute erreur de causalité et à raisonner « toutes choses égales par ailleurs ».

Dans le domaine culturel, l'intervention publique et parapublique concerne les dépenses directes (subventions et aides de nature pécuniaire diverses), la fiscalité au sens large (réductions, déductions et crédits d'impôt, taxes diverses, etc.) et la réglementation des marchés (quotas de diffusion, prix unique imposé, droits de la propriété littéraire et artistique, politique de la concurrence, obligations d'investissement...). Pour ces trois modes généraux d'intervention, il s'agirait de détailler de manière introductive, non technique, pédagogique et critique les méthodes micro-économétriques d'évaluation de politiques publiques qui existent aujourd'hui, en expliquant notamment pour chaque cas quel type de données statistiques est nécessaire pour un travail d'évaluation approprié.

4.4 Aspects «européens »

La retraite dans les métiers artistiques : comparaisons internationales (étude lancée en 2012, achevée en 2013)

Afin d'apporter un éclairage nouveau à la question des retraites dans les métiers artistiques, une étude sera menée mettant en regard la prise en charge du risque vieillesse en France et la situation qui prévaut dans des pays adoptant un système de protection sociale bien distinct. Plus précisément, l'étude comparera les systèmes de prise en charge du risque vieillesse en France, dans deux ou trois autres pays européens (à définir) et aux Etats-Unis. Le champ des métiers artistiques à analyser est lui aussi à circonscrire.

5. Opérations répétitives

<i>Opérations</i>	<i>Type</i>	<i>Objectifs</i>
Statistiques sur l'emploi culturel et les professions de la culture (<i>Deps-Culture</i>)	<ul style="list-style-type: none"> - Enquête Emploi de l'Insee - Recensement de la population, Insee - Intégration de l' Enquête 48 (établissements d'enseignement supérieur du ministère de la Culture réalisée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche) - Enquête sectorielle annuelle (ESA), Insee - Dépenses culturelles des collectivités locales - Déclarations annuelles des données sociales (DADS), Insee - Base de données socioculturelles (BDSC) gérée par le DEPS (sources administratives et enquêtes) - Pratiques culturelles des Français - Univers culturels des enfants et adolescents - Sources spécifiques professionnelles : la Caisse des congés spectacles (intermittents) ; Unedic (intermittents indemnisés par l'Assurance chômage) ; Audiens (intermittents et permanents cotisant au régime des retraites du spectacle) ; ANPE culture-spectacle (demandeurs d'emploi dans les métiers du spectacle) ; Afdas (salariés des entreprises du spectacle ayant bénéficié d'une formation) ; Sacem (auteurs, compositeurs et éditeurs de musique) ; SACD (auteurs dramatiques et audiovisuels) ; Maison des artistes (arts plastiques) ; et AGESEA (auteurs). - Panel français de naissances (Elfe), piloté par l'Insee, l'Ined, l'Inserm, la DEPP/Éducation nationale 	<p>Etablir les statistiques sur l'emploi culturel et les professions de la culture</p> <p>Produire des statistiques en socio-économie de la culture.</p>

6. Allègement de la charge statistique des entreprises

De par son intégration à l'enquête nationale ESA, le questionnement économique sur les entreprises du spectacle vivant suivra en 2013 les travaux de dématérialisation des enquêtes "entreprises".

De même, les réflexions autour du numérique dans la méthodologie d'enquête sur les pratiques culturelles permettra de faire évoluer le questionnaire..

Ministère de l'Ecologie, du développement durable et de l'énergie

Service de l'observation et des statistiques (SOeS)

Sous-direction des statistiques du logement et de la construction (SDSLC)

1. Exposé de synthèse

Une enquête PHEBUS sur la Performance énergétique de l'habitat et le comportement de consommation énergétique des ménages sera réalisée au printemps 2013 sur un échantillon de 5000 logements. Elle permettra de connaître le niveau de performance énergétique des logements en service, de caractériser les logements énergivores ainsi que leurs occupants et de comparer plusieurs indicateurs de précarité énergétique.

Après une première enquête début 2012 auprès des corps de métier, une seconde enquête sur la qualité dans la construction sera réalisée fin 2013 auprès des prescripteurs que sont les promoteurs, les constructeurs de maisons individuelles, et les organismes HLM.

Avec le vote par le Parlement du projet de loi de modernisation des professions judiciaires et juridiques réglementées, les bases notariales relatives aux transactions immobilières sont appelées à devenir exhaustives. L'étendue de la mission de service public mise à la charge de la profession notariale sera précisée par un décret.

Il est prévu d'étendre le répertoire du parc locatif social (RPLS) à de nouvelles variables, les décrets d'application seront modifiés en conséquence et devraient être publiés en septembre 2012 pour une prise d'effet dès la collecte 2013. Des travaux de géolocalisation du répertoire débuteront en 2012 en collaboration avec l'Insee.

2. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2009-2013

Opérations	Prévision	Observations	Suivi
Suivi des permis de construire et des mises en chantier (Sit@del2)	Mise en place de la nouvelle application en 2009		Application pleinement stabilisée.
Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux		Répertoire créé par l'art.112 de la loi de mobilisation pour le logement. Décret et arrêté parus.	Le répertoire se met en place à présent, conformément au calendrier prévu
Enquêtes thématiques auprès des entreprises de la construction		La collecte des enquêtes sur la « qualité » sera entièrement sous traitée	La réalisation des enquêtes a du être retardée d'un an, pour mettre en place la sous-traitance
Refonte du mode de collecte de l'enquête ICC-PRLN			Fiabilisation et réduction des délais : en cours de réalisation.
Compte satellite du logement	Refonte des chaînes de production investissement, aides et locaux d'hébergement		Réduction des délais : en cours de réalisation. Documentation et réflexion méthodologique.
Filocom	Redéploiement de la diffusion	Le protocole DGFIP-SOeS sera actualisé dans le courant de l'année 2012	Diffusion sous Géokit3 en septembre 2010. Diffusion sous un Intranet restreint début mars 2011

3. Travaux nouveaux pour 2013

3.1 Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

L'enquête « Performance de l'Habitat, Equipements, Besoins et USages de l'énergie » (PHEBUS)

Cette enquête sur la performance énergétique de l'habitat va être conduite par les sous-directions « énergie » et « logement-construction » du SOeS, entre mars et juin 2013, sur un échantillon de 5000 logements. Elle consistera à réaliser sur chacun de ces logements un Diagnostic de Performance énergétique (DPE) et à collecter les informations essentielles sur le logement et le ménage qui l'occupe : comportement de consommation énergétique du ménage pour le logement et pour une partie des déplacements, caractéristiques et consistance du logement, composition familiale et niveau de ressources du ménage, etc.

L'enquête permettra ainsi de connaître le niveau de performance énergétique du stock de logements et de caractériser les logements énergivores et leurs occupants. Elle permettra également de calculer et de tester de nombreux indicateurs sur le repérage de la précarité énergétique sous l'angle du

logement ; mais aussi en ajoutant la dimension déplacement. Le projet d'enquête a reçu un avis d'opportunité.

Enquêtes thématiques sur la qualité dans la construction neuve

Une première enquête a eu lieu début 2012 auprès des entreprises du bâtiment exécutant les travaux (les différents corps d'état) sur leur positionnement par rapport aux travaux et prestations permettant des économies d'énergie. Une seconde enquête, envisagée pour fin 2013, sera réalisée auprès des promoteurs immobiliers, bailleurs sociaux, et constructeurs de maisons individuelles.

Ces enquêtes pour lesquelles nous avons déjà eu l'avis d'opportunité s'attacheront à décrire la problématique de la qualité sous deux aspects, avec à chaque fois un éclairage sur les aspects environnementaux :

- la qualité dans le processus de construction (les démarches qualité sur le chantier, la garantie dommage ouvrage, la démarche Haute Qualité Environnementale,...)
- la qualité du produit final livré (garanties décennales, quinquennales, avec des réponses très variées de la part des maîtres d'ouvrages et maîtres d'œuvre ; nouveaux labels de performances énergétiques des bâtiments, économies d'eau ...).

Les résultats de la 1^{ère} enquête seront disponibles début 2013. Les principaux utilisateurs des résultats sont :

- les pouvoirs publics qui, dans le cadre du Grenelle de l'environnement, mettent un accent tout particulier sur la qualité de la construction neuve,
- les syndicats professionnels : UNTEC, FPC, FFB, FNTP.

3.2 Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2013

Bases notariales

La profession notariale a créé au cours des années quatre-vingt et quatre-vingt-dix, de sa propre initiative, des bases de données relatives aux mutations immobilières, l'une pour l'Île-de-France (base Bien), l'autre pour le reste de la France métropolitaine et les Dom (base Perval). Non assises jusqu'à présent sur des dispositions législatives ou réglementaires, ces bases de données sont alimentées par les notaires sur la base du volontariat. De fait, si les bases recensent environ les deux tiers des transactions de logements anciens, elles présentent par endroits des trous de couverture qui rendent délicate leur utilisation à l'échelon régional et surtout local.

Pour y remédier, et compte tenu des recommandations émises par le rapport du Cnis sur les statistiques du logement et de l'immobilier (rapport « Vorms »), le Parlement a voté au printemps 2011 des dispositions qui instaurent, pour la profession notariale prise dans son ensemble (c'est-à-dire les notaires et le Conseil supérieur du notariat), une mission de service public consistant à collecter, centraliser et diffuser l'information relative aux mutations d'immeubles à titre onéreux, ce qui – outre les mutations de logements anciens – comprend les ventes de logements neufs, ainsi que les mutations de terrains et de locaux non résidentiels. Le texte prévoit qu'un décret en Conseil d'État fixe la liste des informations à transmettre par les notaires au Conseil supérieur du notariat, ainsi que les modalités de rediffusion des informations ainsi collectées. Par le biais de cette disposition législative, les bases notariales deviendront exhaustives, car en vertu du règlement de la profession, les notaires sont tenus d'alimenter les bases de données assises sur un acte législatif ou réglementaire. La publication des décrets d'application pourrait intervenir en septembre 2012 avec une prise d'effet 90 jours plus tard.

L'exhaustivité des bases notariales permettra d'améliorer la connaissance fine des mutations immobilières (comparaisons spatiales de prix, analyse des déterminants du prix, études de zonage, etc.).

Répertoire du parc locatif social.

L'article 112 de la loi n° 2009-323 du 25 mars 2009 de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion a introduit dans le code de la construction et de l'habitation un article L. 411-10 créant le répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux. Il vise à améliorer la connaissance du parc

locatif social et, ce faisant, le pilotage des politiques de l'habitat en lieu et place de l'enquête sur le parc locatif social (EPLS).

Les bailleurs sont tenus de transmettre une fois par an les renseignements nécessaires à l'alimentation du répertoire, l'unité statistique en est le logement, le questionnaire se limite à quelques éléments essentiels (présents dans les – et aisément extractibles des - systèmes d'information des bailleurs) et l'ensemble des services de l'État et des collectivités territoriales ayant compétence en matière d'habitat auront accès aux données comme le précise le décret n° 2009-1485 du 2 décembre 2009 et l'arrêté du 5 janvier 2010 pris en application de l'article R. 411-3 du code de la construction et de l'habitation détaillant les informations fournies par les bailleurs sociaux.

Il est prévu d'étendre le répertoire à de nouvelles variables, les décrets d'application seront modifiés en conséquence et devraient être publiés en septembre pour une prise d'effet dès la collecte 2013.

Il est par ailleurs envisagé en collaboration avec l'Insee une opération de géolocalisation du répertoire permettant ainsi de fournir des informations sur le parc locatif social (dans de la diffusion des données régie par le décret) sur des zonages variés.

3.3 Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2013

1. *L'État du logement*

Il s'agit d'un ouvrage de référence grand public présentant un état des lieux sur le logement qui répond à la demande du ministre du logement, président de la Commission des comptes du logement. Le choix des indicateurs a déjà fait l'objet d'une concertation au sein du groupe de travail de la commission des comptes du logement qui regroupe les professionnels du domaine. En période courante, « l'État du logement » sera diffusé à la fin du 1er trimestre de chaque année, en mettant à jour tous les indicateurs au gré de leur actualisation. Il comprend quatre chapitres : parc et statut d'occupation ; prix, coûts et dépenses ; habitat, environnement et développement durable ; comparaisons internationales.

2. *RPLS*

Le décret n° 2009-1485 du 2 décembre 2009 pris en application de l'article 112 de la loi de mobilisation pour le logement (qui crée le répertoire RPLS) fixe les modalités de diffusion des données et des résultats du répertoire. Il prévoit que la totalité des données individuelles du répertoire sont communiquées aux services de l'État et aux collectivités territoriales en charge de la politique du logement, ainsi qu'aux personnes morales de droit public et aux personnes privées chargées d'une mission de service public dans le domaine du logement. Toute autre personne pourra également obtenir un extrait du répertoire. La diffusion de résultats agrégés est également prévue, jusqu'à l'échelon communal.

3. *Bases notariales*

Le projet de décret en cours d'élaboration prévoit la diffusion gratuite d'indicateurs de prix sur les logements et de nombre de mutations, sur le champ des logements anciens, tous les trois mois, par région, département, arrondissement, et agglomération de plus de 100 000 habitants. En dehors de cette diffusion standard gratuite, tout demandeur pourra obtenir des tableaux à façon, moyennant le paiement d'une redevance dont le mode de calcul sera fixé par arrêté.

Liste des publications diffusées effectivement en 2011 et en 2012

Titre(s) et lien(s)	Type de diffusion selon la codification *	Enquêtes concernée (s) (intitulé et date)	Date de la diffusion	Remarques
Chiffres et statistiques « La construction de logements »	3	Sit@del2	1 fois par mois	
Données locales - statistiques « La construction de logements »	2	Sit@del2	1 fois par mois	

Chiffres et statistiques « La construction de locaux non résidentiels »	3	Sit@del2	1 fois par mois	
Données locales - statistiques « La construction de locaux non résidentiels »	2	Sit@del2	1 fois par mois	
Chiffres et statistiques « Commercialisation des logements neufs »	3	ECLN	1 fois par trimestre	
Données locales secrétisées - statistiques « Commercialisation des logements neufs »	2	ECLN	1 fois par trimestre	
Chiffres et statistiques « Enquête sur le prix des terrains à bâtir »	3	EPTB	1 fois par an	
Chiffres et statistiques « Le parc locatif social au 1 ^{er} janvier »	3	RPLS	1 fois par an	
Chiffres et statistiques « L'indice de prix des travaux d'entretien-amélioration de logements – résultats trimestriels »	3	IPEA	Trimestrielle	
Déchets gérés par les établissements du bâtiment : quantité et mode de gestion en 2008 »		Enquête Déchets	Ponctuelle	
« durée de la construction des logements : le rôle des tensions dans l'industrie du bâtiment entre 1990 et 2010 », Le point Sur n°122, avril 2012	4	Sit@del	Ponctuelle	
« Urbanisme et consommation de l'espace : une question de mesure », Revue du CGDD – mars 2012	3		Ponctuelle	
« Conditions de logement de 2005 à 2010 : légère amélioration, moins marquée pour les ménages modestes », Le Point Sur n°116, mars 2012	4	Enquête logement	Ponctuelle	
« La part du logement dans le budget des ménages en 2010 : alourdissement pour les locataires du privé », Le Point Sur n°117, mars 2012	4	Enquête logement	Ponctuelle	
« Comptes du logement – résultats provisoires 2010 et premières estimations 2011 », les rapports du SOeS collection références, CGDD, janvier 2012	4	Comptes du logement	Annuelle	
« Comptes du logement – édition 2011 (comptes 2009 et 2010) », les rapports du SOeS collection références, CGDD, à paraître mars 2011	4	Comptes du logement	Annuelle	
« Dépense de logement en 2011 : l'investissement avec la croissance et les dépenses courantes ralentissent », Le Point Sur n° 110, février 2012	4	Comptes du logement	Annuelle	
« Les loyers pratiqués dans l'agglomération parisienne : principaux déterminants », Le Point Sur n° 101, novembre 2011	4	Filocom et enquête logement	Ponctuelle	

« Logements HLM : les nouvelles générations moins présentes », Le Point Sur n° 94 août 2011	4	Enquêtes nationales logement	Ponctuelle	
« Le doublement du prêt à taux zéro (PTZ) dans le neuf en 2009 a attiré les familles et allégé les taux d'effort », Le Point Sur n° 93, août 2011	4	SGFGAS	Ponctuelle	
« Le prix des terrains à bâtir : la localisation, encore la localisation toujours la localisation », Le Point Sur n° 71, janvier 2011	4	EPTB	Ponctuelle	

* type de diffusion

1 - Alimentation de processus aval *comptes nationaux, Eurostat, bases multisources*

2- Données détaillées, *bases de données, fichiers détail tout public ou public spécifique (chercheurs, collectivités...)*

3 - Chiffres clés, principaux résultats « 4 pages », *indicateurs, indices*

4 - Synthèses, analyses publications de références, éventuellement multisources.

5 - Valorisation, communication *site internet dédié, séminaire, conférence*

3.4 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2013

Néant.

4. Aspects particuliers du programme 2013

4.1 Aspects « régionaux et locaux »

La création par voie législative d'une mission de service public, à la charge de la profession notariale, de collecte, de centralisation et de diffusion de l'information relative aux mutations d'immeubles à titre onéreux à précisément pour objet de garantir l'exhaustivité des bases notariales de façon à permettre leur exploitation à l'échelon local.

Les sources Sitadel, ECLN, EPTB et Filocom, de par leur exhaustivité, se prêtent très bien à des exploitations au niveau régional ou local. L'assouplissement recherché des règles de secret pour l'enquête ECLN vise à pouvoir diffuser davantage d'informations qu'à présent à un niveau géographique fin. La réorganisation de la diffusion des statistiques issues de Filocom vise essentiellement à mieux satisfaire les besoins en information sur l'habitat au niveau local.

4.2 Aspects environnement

Le SOeS compte exploiter le fichier des bénéficiaires de l'éco-PTZ, pour mieux connaître ceux-ci ainsi que les montants en jeu (cf. 3.2. supra). Les considérations relatives à la performance énergétique sont un aspect essentiel de l'enquête thématique sur la qualité dans la construction neuve (cf. 2.1 supra.). L'enquête EPTB inclut un questionnaire rénové en 2010 sur les modes de chauffage (énergies renouvelables). Enfin, la géo-localisation de Sitadel devrait contribuer à la connaissance et à la mesure de l'étalement urbain.

Par ailleurs, une enquête « Performance de l'Habitat, Équipements, Besoins et USages de l'énergie » (PHÉBUS) va être conduite sur un échantillon de logements au printemps 2013. L'enquête consistera à réaliser sur chacun de ces logements un Diagnostic de Performance énergétique (DPE) et à collecter les informations essentielles sur le logement et le comportement énergétique du ménage qui l'occupe.

4.3 Aspects européens

Néant.

5. Opérations répétitives

Opérations répétitives	Unité responsable	Observations
Enquêtes		
Prix des terrains à bâtir (EPTB)	Bureau SLC1	cf. 5.1. infra.
Commercialisation des logements neufs (ECLN)	Bureau SLC1	cf. 5.1. infra.
Indice du prix des travaux d'entretien-amélioration (IPEA)	Bureau SLC2	cf. 5.1. infra.
ICC Prix de revient des logements neufs (PRLN)	Bureau SLC2	cf. 5.1. infra.
Exploitation de fichiers administratifs		
Filocom	Bureau SLC3	cf. 5.2. infra.
Sitadel	Bureau SLC1	cf. 5.2. infra.
Fichiers du prêt à taux zéro	Bureau SLC1	cf. 5.2. infra.
2. RPLS	Bureau SLC1	
3. Autres travaux répétitifs		
Compte satellite du logement	Bureau SLC3	cf. 5.3. infra.

5.1 Enquêtes

Enquête sur le prix des terrains à bâtir (EPTB)

L'enquête sur le prix des terrains à bâtir a été lancée en 2006. Cette enquête, réalisée chaque année, fournit des informations sur les ménages ayant obtenu un permis de construire pour l'édification d'une maison individuelle, sur la consistance de la maison et sur son mode de chauffage, sur son prix ainsi que sur le prix et les caractéristiques du terrain. L'enquête sera poursuivie en 2013.

Enquête sur la commercialisation des logements neufs (ECLN)

ECLN est une enquête trimestrielle réalisée auprès des promoteurs immobiliers, pour connaître leurs mises en vente de logements, le nombre et le prix des logements vendus, ainsi que l'encours des logements proposés. Les résultats sont publiés par région et par nombre de pièces des logements, en distinguant l'habitat collectif et l'habitat individuel (groupé). L'enquête couvre la France métropolitaine et est exhaustive sur les programmes d'au moins cinq logements destinés à la vente auprès de particuliers.

L'indice du coût de la construction (ICC) et l'enquête sur le prix de revient des logements neufs (PRLN)

L'indice du coût de la construction (ICC) est calculé et publié par l'Insee à partir des données de l'enquête sur le prix de revient des logements neufs (PRLN) réalisée par le SOeS. Le passage à la méthode hédonique pour le calcul de l'indice est intervenu pour l'indice du 4^e trimestre 2009, publié en avril 2010. Ce changement de méthode a permis un allègement substantiel du questionnaire et des documents collectés.

L'indice des prix de l'entretien-amélioration de logements (IPEA)

Dans son avis de conformité n°74/D131 du 20 septembre 2010, le comité du label a attribué à l'enquête IPEA le label d'intérêt général et de qualité statistique. 2012 sera la dernière année du calcul de cet indice avec l'application des indices de prix de vente industriels (IPVI). Le transfert de l'IPEA à

l'Insee est envisagé, à un horizon qui reste à préciser. Le SOeS n'est plus en mesure de réaliser l'enquête à partir de 2013 du fait des changements des systèmes informatiques en cours à l'Insee. L'Insee reprend le calcul de l'indice IPEA sur un échantillon réduit (1000 prestations au lieu de 3500).

Les enquêtes mensuelles de branche dans le bâtiment (B) et les travaux publics (TP)

Les enquêtes mensuelles de branche sont réalisées par voie postale par les fédérations professionnelles (FFB et FNTP) auprès des entreprises ayant une activité de bâtiment ou de travaux publics à titre principal ou secondaire. L'enquête sur les travaux publics a pour objectif de fournir des indicateurs conjoncturels : travaux réalisés, salaires payés, marchés conclus, effectifs ouvriers permanents et heures travaillées sur les chantiers. L'enquête sur le bâtiment a pour objectif de contribuer au calcul de l'Indice de la Production Industrielle (IPI) de l'Insee et des indices d'activité et d'emploi et de salaire de la profession.

5.2 Exploitation de fichiers administratifs

FILOCOM

Dans le cadre d'un protocole avec la Direction générale des finances publiques (DGFIP), le service de l'observation et des statistiques (SOeS) dispose tous les deux ans (années impaires) de données fiscales et foncières issues du mariage des fichiers de la taxe d'habitation, de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, des propriétaires et des propriétés bâties. En 2011, exceptionnellement, le SOeS a disposé en outre des données au 1/1/2010. L'actualisation du protocole liant la DGFIP et le SOeS se poursuit en 2012. Elle vise à élargir la liste des destinataires et des thèmes d'exploitations du fichier : statut du bailleur privé, identifiant propriétaire, numéro de la parcelle du logement, identifiant individu. Elle permettra en outre une diffusion sur internet de données en structure sous forme cartographique.

Ce fichier fournit une information de première importance sur le couple logement-occupant. Son apport principal repose, outre son exhaustivité, sur une information à un niveau géographique très fin, la connaissance des revenus des occupants et la possibilité d'effectuer des études longitudinales. Le fichier permet en outre de connaître l'âge du parc de logements et la durée d'occupation. Utilisées en liaison avec d'autres sources, les données contenues dans ce fichier enrichissent l'analyse des situations locales d'habitat.

Le champ longitudinal se circonscrit au logement (présence d'un identifiant logement). Il conviendrait de renforcer la dimension longitudinale par l'ajout d'un identifiant individu qui permettrait de suivre la trajectoire résidentielle des personnes. Une première piste consistant à demander à la DGFIP l'ajout de cet identifiant aux variables actuellement fournies s'était révélée infructueuse en 2008. Le SOeS s'était alors penché en 2009 sur des travaux visant à générer cet identifiant grâce aux techniques de hachage-chaînage utilisées en épidémiologie (modèles probabilistes reposant sur le calcul de scores). La quantité d'information du fichier permettant d'identifier précisément chaque individu s'était révélée trop faible, générant un nombre de ménages en doublon trop grand pour opérer la création d'un système fiable d'identifiants cryptés. Dans le cadre de l'actualisation du protocole, le SOeS réitère sa demande d'un identifiant individuel.

Suivi de la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels (Sitadel)

La nouvelle application d'architecture nationale (Sit@del2) a été mise en place début avril 2009. En 2010, l'application a été stabilisée et donne satisfaction. Des améliorations « outils » sont prévues en 2011, notamment un accès internet via monservicepublic.fr pour les pétitionnaires désireux de saisir en ligne leur Déclaration d'Ouverture de Chantier (DOC) ou leur Déclaration attestant de l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT).

Pour 2013, les réflexions se poursuivent sur des aspects statistiques : publications d'estimations en dates réelles, géolocalisation des données, publication de séries de logements achevés. Il s'agit de travaux s'inscrivant dans le cadre des orientations de moyen terme du service.

Fichiers des bénéficiaires du Prêt à taux zéro (PTZ)

Le SOeS exploite de longue date à des fins statistiques le fichier des bénéficiaires du PTZ confectionné par la Société de gestion du fond de garantie de l'accession sociale (SGFGAS) pour le compte de la Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DHUP). Ce fichier permet les

chiffrages des aides publiques correspondantes dans le cadre du compte satellite du logement, et a fait l'objet de plusieurs publications autonomes visant à décrire le profil des bénéficiaires.

Le SOeS souhaite maintenant pouvoir accéder également aux fichiers des bénéficiaires de l'éco-PTZ et du PTZ+ ; un accord de principe a été donné par la DHUP.

5.3 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

Le compte satellite du logement

Les séries de comptes du logement couvrent les années 1984 à 2010, voire 2011 pour la majeure partie des dépenses courantes. Les évolutions des loyers sont reprises dans le cadre central des comptes nationaux et sont transmises à Eurostat pour le calcul des parités de pouvoir d'achat.

Les méthodes de chiffrage de l'investissement, des locaux d'hébergement et des aides publiques au logement ont été expertisés et la coordination du chiffrage du compte avec les évaluations de la comptabilité nationale a été confortée.

En 2012 un travail de réflexion est mené en vue de régionaliser les parties du compte qui peuvent l'être. On estimera par ailleurs l'avantage implicite dont bénéficient les locataires HLM sous la forme d'un loyer inférieur à celui du marché pour des caractéristiques de logement proches.

6 Allègement de la charge statistique des entreprises

A l'enquête ECLN, les promoteurs remplissent tous les trois mois (avec l'aide d'un enquêteur) un questionnaire pour chacun de leurs programmes en cours de commercialisation. Même si ce questionnaire est simple, son remplissage peut s'avérer fastidieux pour un promoteur qui gère de nombreux programmes. Or pour certains promoteurs les données correspondantes figurent dans leur système d'information et on pourrait envisager de les en extraire informatiquement (ce qui nécessite toutefois un investissement informatique). Un test en ce sens sera conduit avec quelques promoteurs importants.

Par ailleurs, l'enquête IPEA est transférée à l'Insee avec une réduction importante de la taille de son échantillon (1/3), se rapprochant ainsi de la taille d'échantillon habituellement retenue pour les autres indices de prix de vente.

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Centre de Données Socio-Politiques (CDSP)

Étude longitudinale par internet pour les sciences sociales (Elipss)

1. Exposé de synthèse

L'Étude longitudinale par internet pour les sciences sociales (Elipss) est un dispositif d'enquête par internet reposant sur un échantillon représentatif de la population française métropolitaine qui permettra à la communauté scientifique de mener des enquêtes transversales ou longitudinales sélectionnées par un comité scientifique. Elipss est un des projets de l'équipement d'excellence DIME-SHS (Données Infrastructures et Méthodes d'Enquête en Sciences Humaines et Sociales), lauréats de l'appel à projets "Investissements d'avenir - Équipement d'excellence" 2010 mis en place par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche. DIME-SHS (www.sciencespo.fr/dime-shs) est coordonné par Laurent Lesnard, directeur du Centre de Données Socio-Politiques (CDSP) et porté par Sciences Po, en partenariat avec le Genes, l'Ined, l'Université Paris 5, Telecom-ParisTech, EDF R&D et le GIS Quetelet. L'équipe opérationnelle Elipss est coordonnée par Anne Cornilleau (CDSP), Anne-Sophie Cousteaux (CDSP) et Stéphane Legleye (Ined).

Le panel est constitué selon un plan de sondage probabiliste. Les personnes sélectionnées pour faire partie du panel se verront proposer une tablette informatique et un abonnement internet mobile en échange de leur participation régulière à des enquêtes.

Le recrutement des panélistes était prévu initialement début 2012 et a été reporté à juin-novembre 2012 en raison de problèmes informatiques. Un échantillon principal de 3 500 logements a été tiré au sort par l'Insee dans le recensement de 2011 en avril 2012. Deux échantillons de réserve de 300 et 700 adresses pourront être utilisés en cas de taux de réponse inférieur à 40 %. Les premières lettres-avis ont été expédiées le 29 mai 2012 et sont suivies de relances par courrier, téléphone et en face à face. Un site web à destination des personnes sélectionnées a été lancé au début de la procédure de recrutement (elipss.fr)

À l'issue de l'appel d'offres, l'opérateur retenu est Bouygues Telecom qui mettra à la disposition des panélistes des tablettes tactiles Samsung Galaxy Tab 2 et des abonnements 3G illimités.

Le Comité scientifique et technique, en charge de l'évaluation de la qualité statistique et de l'intérêt scientifique des enquêtes proposées, se compose de :

- [François Beck](#), sociologue et statisticien (Centre de recherche, médecine, sciences, santé, santé mentale, société), responsable du département des sciences humaines à l'INPES
- [Michel Bozon](#), sociologue, directeur de recherche à l'INED
- [Rémy Caveng](#), maître de conférences en sociologie à l'Université de Picardie Jules Verne (Centre Universitaire de Recherches sur l'Action Publique et le Politique, Centre européen de sociologie et de science politique et Laboratoire de Sociologie Quantitative)
- Jérôme Cubillé, chercheur à EDF R&D
- [Bernard Denni](#), professeur de science politique à Sciences Po Grenoble (PACTE)
- [Julien Duval](#), sociologue, chargé de recherche au CNRS (Centre européen de sociologie et de science politique)
- [Anne Jadot](#), maître de conférences en science politique à l'Université Nancy 2
- [Ludovic Lebart](#), directeur de recherche au CNRS et professeur associé à Télécom ParisTech
- [Muriel Letrait](#), ingénieur d'études à l'Université Paris Descartes (Centre de recherche sur les liens sociaux)
- [Guy Michelat](#), sociologue, directeur de recherche émérite au CNRS (CEVIPOF - Centre de recherches politiques de Sciences Po)

- Pierre Mercklé, maître de conférences en sociologie à l'ENS de Lyon (Centre Max Weber)
- Isabelle Recotillet, économiste, chef du département des Entrées et Evolutions dans la Vie Active au CEREQ
- Daniel Verger, inspecteur général de l'INSEE, chef de l'unité des méthodes statistiques

2. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2009-2013

Compte tenu du retard pris, la première enquête Elipss devrait donc avoir lieu au plus tôt en décembre 2012. La première enquête prévue est généraliste et constitue en quelque sorte le tronc commun aux autres enquêtes. Elle sera répétée chaque année. Les enquêtes prévues initialement pour 2012 ont donc été reportées à 2013, sauf une « APPEL2012 » (enquête post-électorale) :

- Le projet d'enquête « PMTI » sur les pratiques culturelles, les médias et les technologies de l'information serait une réplique partielle de l'enquête « pratiques culturelles » du ministère de la culture, avec une mesure de l'impact de la collecte par internet et l'introduction dans le questionnaire de documents sonores et/ou iconographiques.
- Dans le projet « DYNAMOB » sur la formation dans la durée des opinions politiques, la dimension panel d'Elipss serait utilisée pour analyser sur une longue période la formation des choix électoraux et les questions de fond. L'enquête porterait sur la période 2013-2017.
- Le projet « FCDS » porterait sur la fécondité, la contraception et les dysfonctions sexuelles, avec également des questions sociodémographiques et des questions sur les consommations d'alcool et de tabac. Les résultats seraient utilisés en complément à ceux du projet « FECOND » sur la santé sexuelle et reproductive, piloté par l'INED et l'Inserm. Les effets des modes de collecte (par téléphone, par Internet ou par Internet mobile) pourront être comparés à l'occasion d'une enquête expérimentale.
- Le projet « EVALENE » sur les valeurs, l'environnement et l'énergie vise à tester les deux approches utilisées par les chercheurs pour étudier les valeurs : les échelles de Schwartz et l'approche contextualisée par les discours. L'accent serait mis sur la perception de l'environnement, le changement climatique, le rôle et l'avenir des différentes énergies, la maîtrise de la consommation, etc.

Le comité scientifique et technique en charge de la sélection des enquêtes se réunira en septembre 2012.

A ces enquêtes s'ajoutera un tronc commun portant sur les thèmes suivants : informations signalétiques, emploi et formation, informations sur le ménage, intégration sociale, logement et quartier, revenus et patrimoine, personnalité, santé, valeurs, comportement politique, loisirs et sports, usages d'internet. Chaque thème sera abordé par une dizaine de questions.

3. Travaux nouveaux pour 2013

Un nouvel appel à projet d'enquête qui sera lancé fin juin 2012 permettra de compléter ces enquêtes. Comme pour les premières, le comité scientifique et technique évaluera la qualité statistique et l'intérêt scientifique des propositions d'enquêtes.

Ministère de l'intérieur

Secrétariat général à l'immigration et à l'intégration (SGII)

Département des statistiques, des études et de la documentation (DSED)

1. Exposé de synthèse

Le SSM-Immigration-Intégration exploite les sources administratives dont le ministère est propriétaire : titres de séjour, visas et acquisitions de la nationalité française. Les travaux qu'il a engagés visent à produire des fichiers statistiques annuels à partir desquels il répond à la demande ponctuelle et confectionne les tableaux utiles au rapport annuel, en ligne sur le site internet du SGII.

Le SSM-Immigration-Intégration traite les résultats des enquêtes statistiques avec une approche spécifique des populations immigrées, ou de la deuxième génération quand cela est possible. Il s'agit notamment de l'EEC, de l'ERFS et du RP. En 2013, les résultats de l'enquête IVQ seront exploités sur le champ de la population cible du SGII en comparaison avec l'ensemble des résidents. Tous ces travaux donnent lieu à publications, accessibles sur le site du SGII.

Les deux premières vagues de l'enquête ELIPA ont donné lieu à publication de résultats, présentés dans la ligne éditoriale Infos Migrations. L'année 2013 sera consacrée à l'exploitation complète de la deuxième vague, avec une approche longitudinale pour apprécier les trajectoires des migrants pendant les deux premières années suivant l'obtention de leur premier titre de séjour. La collecte de la 3ème vague se déroulera au printemps 2013. Le questionnaire de cette interrogation comprend, entre autres, une partie reprise d'IVQ qui offrira la possibilité de comparer les « nouveaux » signataires du CAI (encore présents dans l'échantillon d'ELIPA 3) avec les composantes de l'échantillon IVQ, sur le plan littéraire.

En 2013, le rapprochement des enquêtes RP et de la source AGDREF devrait permettre d'affiner l'estimation du volume du flux annuel de l'immigration durable. Cet investissement en charge de la DSDS, avec la collaboration du DSED, devrait conduire à établir une nomenclature adaptée sur les composantes de ce flux dans AGDREF et donner quelques pistes utiles pour améliorer la qualité des enquêtes de recensement.

Quantifier la population des descendants d'immigrés à un niveau infranational est aussi un sujet important pour la DSDS (UEDS) et le DSED. Le DSED investit dans cet objectif, selon la méthode de l'estimation sur petits domaines à partir de sources existantes (RP, EEC). La conclusion sur la pertinence de cette voie ou de celle de l'UEDS devrait être apportée, ou non, courant 2013.

L'évaluation des programmes régionaux d'intégration des populations immigrées (PRIPI) portant sur la période 2010-2012, pour lesquels les DR de l'Insee ont été sollicitées par les SGAR et/ou les DRJSCS, devrait être achevée en 2013.

2. Suivi des travaux

Voir document :

http://www.cnis.fr/files/content/sites/Cnis/files/Fichiers/moyen_terme/2009_2013/MT_2009_2013_demographies.PDF, pages 43 à 45.

Les travaux d'exploitations de certaines sources administratives se résument à :

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
Exploitations des fichiers des bénéficiaires de titres de séjour, visas,	DSED	<i>continu</i>	Suivants thèmes et demandes
Exploitation de la collecte en provenance des préfectures concernant les mesures prononcées d'éloignement, les laissez passer consulaires, les attestations d'accueil, etc.	DSED	<i>continu</i>	Pour tableaux de bord internes au ministère
Retraitement des données des mesures exécutées d'éloignement ; des index de l'Etat 4001 ; de l'asile ; des contrats d'accueil et d'intégration et des visites médicales.	DSED	<i>continu</i>	Les données de base sont transmises au DSED par la DCPAF, DCPJ, l'OFPRA et l'OFII.
Traitement et transmission des données d'immigration et d'asile à Eurostat.	DSED	<i>continu</i>	En liaison avec l'OFPRA et l'Insee (e-DAMIS).

Les travaux d'exploitations des enquêtes se résument à :

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
ELIPA : vagues 1 depuis 2010 et 2 depuis 2011	DSED	<i>continu</i>	
Exploitation de diverses sources (EEC, RP, Etat-civil, TeO, ...) sur les populations immigrées.	DSED	<i>continu</i>	En liaison avec l'Insee

Autres travaux statistiques

Le rapprochement des sources des EAR et AGDREF a fait l'objet de travaux communs, entrepris par la DSDS et le SSM dès la fin 2011. Ces travaux sont réalisés dans le cadre de l'ouverture d'un poste d'investissement à la DSDS en septembre 2011. Une première restitution de l'avancement du projet a été présentée lors du séminaire UEDS-DSED de février 2012. Cet investissement devra être achevé en 2013.

Les autres travaux sont reportés suivant les capacités du service. Les enquêtes concernant les détenteurs d'une carte de résident et nouveaux naturalisés sont programmées pour la période de moyen terme suivante (2014-2018).

3. Travaux nouveaux pour 2013

3.1. Enquêtes nouvelles

Néant

3.2. Exploitations nouvelles de sources administratives

- La livraison d'AGDREF2, rénovation importante de l'application de suivi des documents de séjour demandés et délivrés a été repoussée à une date non définie, au plus tôt fin 2013.
- Un nouveau projet moins ambitieux est en cours de finalisation pour un déploiement début 2013. Ce projet reprendra intégralement AGDREF 1ère génération, complété par la biométrie et un infocentre plus moderne basé seulement sur les données de l'AGDREF actuel.
- Le rapprochement des données AGDREF avec celles enregistrées par l'OFII au moment de la signature des CAI (contrat d'accueil et d'intégration) est une opération suspendue à

l'aboutissement de la refonte du système d'information de l'OFII. Il est probable que cette réconciliation des sources n'aboutisse pas avant 2013.

3.3. Suivi de l'enquête longitudinale "ELIPA"

- Vague 3 réalisée en 2013 (collecte au deuxième trimestre).

3.4. Etudes nouvelles

- Exploitations spécifiques d'ELIPA : caractéristiques sociodémographiques des nouveaux migrants, bilans et évaluations d'actions particulières de la politique publique d'intégration. Le DSED poursuivra les analyses entreprises concernant l'accès au marché de l'emploi et l'évolution des conditions de vie des nouveaux migrants en mobilisant les deux puis les trois vagues d'ELIPA. Ces analyses seront complétées par les évaluations des dispositions relatives au contrat d'accueil et d'intégrations : formations dispensées.
- Exploitations de sources particulières : IVQ, TeO, EEC. Ces sources combinent une surreprésentation des populations d'intérêt du DSED et l'approfondissement de thèmes au cœur de la politique d'intégration. Parmi ces derniers figurent la maîtrise du français dans le cadre quotidien, le déclassement, l'intégration citoyenne.
- Investissement dans des sources non encore mobilisées : en premier lieu l'enquête SRCV qui sert de support privilégié avec l'EEC pour produire des indicateurs d'intégration comparables dans tous les pays de l'UE27, en complément de la source ERFS.

4. Aspects particuliers pour 2013

4.1. Aspects régionaux

- Etudes sur la localisation infranationale des descendants d'immigrés. Un ensemble d'études amorcées en 2012 devrait aboutir en 2013.
- Appui éventuel à des DR Insee sur leurs projets d'études sur les immigrants.

4.2. Aspects Environnement et développement durable

Néant

4.3. Evaluations des politiques publiques

- Le premier aspect d'évaluation de la politique publique à l'étude est la formation des nouveaux migrants en français. Fin 2012, des premières conclusions reposant sur l'exploitation des vagues 1 et 2 seront publiées : pertinence de la politique publique, impact sur l'intégration économique. Courant 2013, les impacts seront étudiés plus largement (intégration résidentielle, sociale...) et des études analogues seront menées sur d'autres aspects : bilan de compétences....
- Prolongement éventuel de l'évaluation des PRIPI, engagée en 2012, sur des thématiques spécifiques, comme « le soutien à la parentalité » et son action phare « Ouvrir l'école aux parents ».

4.4. Aspects « européens »

- Le point de contact national du réseau européen des migrations (REM) fait partie du DSED. A ce titre il produit chaque année (n) des études (une « longue » et 3 courtes, type « focus study »). Le choix de ces études n'est effectif qu'en octobre (n-1).

5. Opérations répétitives

Pas de précisions supplémentaires significatives à ce qui est indiqué au point 2, ci-dessus.

6. Allègement de la charge statistique des entreprises

Ne concerne pas le DSED, aucune sollicitation d'entreprises.

Ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission des études, de l'observation et des statistiques (MEOS)

1. Exposé de synthèse

La « mission des études, de l'observation et des statistiques » est rattachée à direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA), elle-même placée sous l'autorité du ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative depuis le 17 mai 2012. Ce positionnement conforte la transversalité des missions de la MEOS qui s'inscrivent dans le champ « jeunesse, sport et vie associative ».

Dans le cadre du programme moyen terme 2009-2013, trois axes prioritaires avaient été retenus. Ils visaient à améliorer la connaissance dans trois domaines : la pratique sportive en France, l'emploi associatif et le poids économique du sport.

Concernant la pratique sportive, une enquête nationale sur les activités physiques et sportives des résidents français a été réalisée au premier semestre 2010. Cette enquête vise à mettre en évidence des évolutions au sein des pratiques traditionnelles, ainsi que l'émergence de nouvelles pratiques, en particulier dans le domaine des sports de nature. Les résultats de cette enquête, financée par le Centre National du Développement du Sport (CNDS), contribuent à éclairer les politiques relatives au financement des équipements sportifs par une meilleure connaissance des besoins. Les premiers résultats ont été diffusés au début de l'année 2011. Une deuxième étude consacrée aux disciplines physiques et sportives a été publiée fin 2011. La publication d'un ouvrage est programmée pour l'automne 2012.

Concernant l'emploi associatif, des premiers travaux sur les DADS 2007 ont permis de produire des statistiques détaillées sur la démographie des associations employeurs. Des tableaux ventilés par régions et département ont été mis en ligne sur le site du ministère. La poursuite des travaux sur l'emploi associatif à partir des DADS 2009 a été repoussée compte tenu de la charge de travail que représente ce chantier, notamment en termes d'investissement sur les DADS et du turnover des jeunes agents.

Les travaux sur la mesure du poids économique du sport se poursuivent et cette préoccupation s'inscrit directement dans les travaux européens liés à la mise en place d'un compte satellite du sport. La MEOS participe aux réunions du groupe de travail européen animé par la Commission européenne.

La mission produit annuellement une estimation du poids économique du sport dans l'économie nationale, en le mesurant par la dépense nationale sportive de l'ensemble des acteurs (Etat, ménages, ...).

2. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2009-2013

2.1 Enquête pratiques physique et sportive 2010

L'enquête nationale sur les pratiques physique et sportive en France, réalisée sur le terrain en 2010, arrive à son terme. Les premiers résultats sont parus début 2011, avec la publication d'un 4 pages dans la collection Stat-Info, bulletin statistique du SSM « jeunesse et sports ». Une seconde étude sur les « principales activités physiques et sportives pratiquées en France en 2010 » a été publiée en novembre 2011 et les chapitres de l'ouvrage à paraître en fin d'année 2012 sont pratiquement tous rédigés.

Par ailleurs, et conformément à la convention et au statut d'enquête de la statistique publique qui s'applique à l'enquête EPS 2010, la MEOS mettra les données à disposition du centre Maurice Halbwachs – ADISP, membre du réseau Quetelet. Une convention est en cours de rédaction et les différentes tables de données, ainsi que les documents méthodologiques, seront fournis au centre Maurice Halbwachs au cours de l'été 2012.

2.2 Travaux sur l'emploi associatif et sportif

A la demande du bureau « développement de la vie associative, du volontariat et du bénévolat » de la DJEPVA, la MEOS a exploité les bases DADS et CLAP pour analyser les caractéristiques des associations employeuses et de leurs salariés. Une convention a été signée avec l'INSEE pour obtenir la mise à disposition des DADS sur le champ des associations. L'exploitation des DADS 2007 a permis d'étudier la démographie des associations ; des tableaux ont été mis en ligne sur le site du ministère à l'été 2010 présentant les effectifs d'associations et d'établissements selon les régions, départements, secteurs d'activité et tranches de salariés, notamment.

Depuis, les travaux ont été suspendus compte tenu des priorités dans le programme de travail. Il n'est pas exclu que l'on relance le chantier sur le thème des emplois associatifs.

2.3 Exploitation des bases réglementaires Accueil Collectifs de Mineurs (ACM)

La DJEPVA réglemente et contrôle les dispositifs qui encadrent l'accueil des jeunes dans les différentes structures organisant des séjours pour mineurs ou des accueils de loisir sans hébergement. La MEOS a été chargée d'exploiter cette base réglementaire afin de produire des statistiques fiables sur l'activité de ces ACM. Des premiers résultats ont été produits en fin d'année 2011 et des données détaillées seront mises en ligne à l'été 2012 avec en parallèle la publication d'un Stat-Info (8 pages) présentant les « accueils de mineurs avec hébergement en 2010/2011 ».

Cette exploitation des bases ACM deviendra annuelle avec une publication régulière des résultats à l'automne de chaque année et une mise en ligne de données détaillées.

Le chantier suivant concernera l'exploitation des données sur les accueils de loisirs (sans hébergement).

3. Travaux nouveaux pour 2013

3.1 Enquête CEREQ génération 2007

Cette enquête triennale permet d'étudier l'insertion professionnelle des personnes ayant obtenu un diplôme professionnel délivré par le ministère en charge des sports et de la jeunesse. Cette enquête s'appuie sur le dispositif de l'enquête génération du CEREQ, avec un volet spécifique sur les diplômes sport et animation et un suréchantillonnage du champ « sport et animation ». Des premiers résultats sur l'accès au premier emploi sont prévus fin 2012 et un ouvrage complet fin 2013, avec une typologie des publics concernés, l'analyse de leurs trajectoires professionnelles après l'obtention du diplôme, et leurs conditions d'emploi, notamment.

3.2 Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2013

La MEOS va examiner avec le ministère de l'intérieur la possibilité d'accéder au Répertoire National des Associations (RNA). Cet accès permettrait d'étudier de manière détaillée les créations d'associations : nombre de créations, dates de création, objet associatif, implantation géographique,...

3.3 Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2013

Dans le cadre des travaux liés au recensement annuel rénové des licences sportives, un atlas des fédérations sera publié fin 2012 début 2013. Ce document élaboré en collaboration avec la direction des sports présentera pour chaque fédération 2 pages de chiffres-clés, de graphiques (pyramide des âges des licenciés hommes et femmes) et cartes géographiques sur la répartition des licences sur le territoire.

3.4 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2013

Dans le cadre d'un renforcement des travaux sur le thème de la jeunesse, il est prévu, en 2013, d'exploiter les bases sur l'accueil des jeunes mineurs en centre de loisirs sans hébergement.

Par ailleurs, une réflexion et des travaux d'investigation sur la mise en place d'un indicateur de mobilité des jeunes seront amorcés.

4. Aspects particuliers du programme 2013

4.1 Aspects « Territoires »

La MEOS a contribué à la mise en place, en collaboration avec la DREES qui a piloté l'opération, un panorama statistique des Directions Régionales de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS). A ce titre, la MEOS a fourni un ensemble d'indicateurs nationaux relatifs au sport et à la jeunesse, déclinés par régions et départements. Cette publication nationale, en ligne sur le site de la DREES, s'accompagne également de publications régionales alimentées par les données livrées au

niveau national et enrichies de statistiques spécifiques à chacune des régions dans le cadre des études qu'elles réalisent ponctuellement. Cette publication annuelle sera reconduite en 2013.

La mission poursuivra sa collaboration avec l'INSEE sur la géolocalisation des licences sportives délivrées par les fédérations agréées par le ministère. Ces travaux permettront de décliner de manière plus fiable des indicateurs sur la pratique licenciée féminine, ou dans les zones urbaines sensibles, notamment.

4.2 Aspects « environnement et développement durable »

Sans objet

4.3 Aspects « évaluation des politiques publiques »

La MEOS est chargé de calculer plusieurs indicateurs LOLF liés aux domaines « sports » et « jeunesse ». Elle est responsable de l'amélioration de la qualité de ces indicateurs, tant en termes de définition que de collecte des informations.

En particulier, l'indicateur sur la pratique licenciée en Zones Urbaines Sensibles a été fiabilisé suite à la rénovation du recensement des licences sportives.

4.4 Aspects « européens »

La MEOS participe à un groupe de travail de la Commission européenne. Ce groupe, réunissant une quinzaine d'Etats membres volontaires, s'attache à définir le cadre méthodologique d'un compte satellite du sport, le périmètre du secteur « sport » (définition statistique, activités liées directement ou indirectement au sport) et des méthodes de chiffrage du poids économique du sport.

5. Opérations répétitives

Opérations répétitives	Unité responsable	Suivi (ne rien inscrire)	Observations
Enquêtes			
Recensement annuel des licences sportives	MEOS		Refonte du recensement avec réception des données sous forme de fichiers de données individuelles
Exploitation de fichiers administratifs			
Autres travaux répétitifs			
Statistiques sur les diplômes professionnels ou non délivrés par le ministère	MEOS		Exploitation d'une base de données du ministère.
Statistiques sur les contrats aidés du champ « jeunesse et sports »	MEOS		suspendu
Estimation annuelle du poids économique du sport (dépense sportive des acteurs économiques)	MEOS		Source : comptes annuels nationaux, DGCL, Enquêtes annuelles d'entreprises.
Production de statistiques annuelles sur les accueils collectifs de mineurs	MEOS		Base réglementaire de suivi et de contrôle des ACM par la DJEPVA.

6. Allègement de la charge statistique des entreprises

Sans objet